

**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**  
**FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION et DE SOCIOLOGIE**

-----  
**DEPARTEMENT : ECONOMIE**  
-----

**MAITRISE Option : ADMINISTRATION**  
-----

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAITRISE  
ES-SCIENCES ECONOMIQUES

**ANALYSE COMPARATIVE DE L'INTEGRATION  
REGIONALE : Cas de Madagascar dans la SADC et le  
COMESA**

**Impétrant : DAMIEN**

**Encadreur : Monsieur ANDRIAMALALA Mamisoa Fredy**

**Maître de Conférences**

**Date de soutenance : le 02 Mai 2014**

**Année universitaire : 2012/2013**



**UNIVERSITE D'ANTANANARIVO**  
**FACULTE DE DROIT, D'ECONOMIE, DE GESTION et DE SOCIOLOGIE**

-----  
**DEPARTEMENT : ECONOMIE**  
-----

**MAITRISE Option : ADMINISTRATION**  
-----

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES POUR L'OBTENTION DU DIPLOME DE MAITRISE  
ES-SCIENCES ECONOMIQUES

**ANALYSE COMPARATIVE DE L'INTEGRATION  
REGIONALE : Cas de Madagascar dans la SADC et le  
COMESA**

**Impétrant : DAMIEN**

## REMERCIEMENTS

Je remercie le Seigneur DIEU de m'avoir donné la force, le courage, la patience et la santé, et aussi de m'avoir permis de finir mes études.

Ensuite, j'adresse mes plus sincères remerciements à :

- Monsieur **RAKOTO DAVID OLIVANIAINA**, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie ;
- Monsieur **FANJAVA Refeno**, Chef de Département de l'Economie ;
- Monsieur **ANDRIAMALALA Mamisoa Fredy (Maître de Conférences)**, mon encadreur, qui n'a pas ménagé ses efforts et a consacré une partie de son temps pour l'amélioration et l'aboutissement de ce travail ;

Enfin, j'adresse mes reconnaissances les plus sincères à :

- Tous ceux qui ont contribué de près et/ou de loin à la mise en œuvre de ce mémoire de maîtrise ;
- Toute ma famille pour le soutien moral, matériel et physique.

## SOMMAIRE

### PARTIE I : LA MONDIALISATION ET L'INTEGRATION REGIONALE

#### CHAPITRE I : LE PHENOMENE DE LA MONDIALISATION

Section 1 : La mondialisation de l'économie.

Section 2 : La globalisation financière.

#### CHAPITRE II : L'INTEGRATION REGIONALE

Section 1 : Origine du concept « d'Intégration Régionale ».

Section 2 : Les étapes de l'intégration régionale.

Section 3 : Les risques et opportunités de l'intégration régionale.

### PARTIE II : REALITE DE L'INTEGRATION REGIONALE : Cas de Madagascar dans le COMESA et SADC

#### CHAPITRE III : GENERALITE SUR LE COMESA ET LA SADC

Section 1 : Généralité sur le COMESA.

Section 2 : Généralité sur la SADC.

#### CHAPITRE IV : ANALYSE COMPARATIVE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES DEUX BLOCS REGIONAUX

Section 1 : Analyse comparative des échanges commerciaux avec les deux blocs.

Section 2 : Les tendances des exportations et des balances commerciales de Madagascar.

Section 3 : Evaluation théorique des opportunités de Madagascar sur les marchés de la SADC et du COMESA.

#### CHAPITRE V : ANALYSE DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES ET IMPORTES PAR MADAGASCAR

Section 1 : La potentialité d'effets d'entraînement de ses exportations.

Section 2 : Le point sur le détournement de commerce.

## LISTE DES ABREVIATIONS

- AIR : Accord de l'intégration régionale
- ALENA : Accords de libre
- APE : Accords de Partenariat Economiques
- CCI : Chabre de Commerce et d'Industrie de Madagascar
- CER : Communauté Economique Régionale
- COI : Commission de l'Océan indien
- COMESA : Marché commun pour l'Afrique de l'est et australe
- CREAM : Centre de Recherche, d'Etudes et d'Appui à l'analyse Economique
- IDE : Investissement Direct Etranger
- OCDE : Organisation et Coopération de Développement Economique
- PIB : Produit National Brute
- SADC : Communauté de Développement de l'Afrique Austral
- TIC : Technologie de l'Information et de la Communication

## LISTES DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

Tableau 1 : Flux des échanges commerciaux de Madagascar avec SADC et COMESA entre 2001 et 2013

Tableau 2: Les indices de complémentarité des exportations et importations de Madagascar avec les pays des deux blocs économiques

Tableau 3 : Modèle de gravité appliqué aux pays de la SADC et du COMESA, utilisant les données 2004-2010

Graphique 1 : Evolution des exportations de Madagascar à destination des pays de la SADC et du COMESA entre 2001 et 2013.

Graphique 2 : Evolution des balances commerciales de Madagascar avec SADC et COMESA

Graphique 3 : L'évolution des ratios d'importations de Madagascar par rapport à son PIB.

## INTRODUCTION

Depuis plus de trois décennies, les échanges commerciaux se sont développés avec de vitesses de plus en plus grandes. C'est la prise de l'ampleur du phénomène de la « mondialisation de l'économie ». Dans les années 80, s'est vue surgir des vagues de libéralisation des flux des capitaux à commencer dans les pays développés pour s'étendre ensuite dans le monde renforçant ainsi la mondialisation de l'économie. Ce phénomène est dénomé sous le nom de la « globalisation financière ». Avec elle, les pays du monde sont devenus de plus en plus interdépendant les uns des autres. Cette globalisation financière matérialisée par les transferts des capitaux un peu partout à travers le monde qui a entraîné l'instabilité de l'environnement économique mondiale qu'aucun pays individuellement n'est en mesure de contrôler, que seul les actions communes à l'échelle mondiale qui peut la contenir.

Les variables ou les paramètres économiques et politiques d'un Etat-nation, auparavant majoritairement défini au niveau national, ont désormais dépassés ce cadre et sont devenus internationaux.

Ce contexte a engendré des grandes instabilités que se soit au niveau nationale qu'international. Les pays sous-développés comme Madagascar n'arrivaient pas à déclencher leur processus de développement.

La vue des succès de l'intégration régionale des pays d'Europe ont données de nouveau espoirs aux pays en voie de développement qui se sentaient léser dans ce nouveau contexte que certains d'entre eux disent même que c'est une nouvelle forme de colonisation (néo-clonialisme). Car, ils ne possèdent pas la compétence ni les atouts nécessaires pour survivre et développer dans ce contexte changeant. Et c'est cet état de chose qui accule ou maintient en grande partie les pays les moins avancés comme Madagascar dans le sous-développement.

Pour surmonter ces difficultés qui empêchent le développement de ces pays, ils se sont donc regroupés pour former des blocs régionaux comme celle de l'Union européenne. Parmi ces blocs régionaux, il y a la SADC, le COMESA, la COI. Et aussi, il y a eu apparition des formes de coopération comme l'APE, l'ALENA, le MERCOSURE en Amérique, la NEPAD en Afrique pour stimuler la croissance économique afin d'amorcer le processus de développement des pays membres.

L'intégration régionale était au rendez-vous se présentant comme, pour la plupart des pays du Tiers monde, la seule issue pour leur sortir de sous-développement (largement partagé). Et, c'est ainsi que presque partout on voit des formes multiples de cette intégration régionale.

Madagascar a suivi ce courant d'idée et est entré dans quelques organisations régionales. Actuellement, la Grande île est membre dans trois blocs régionaux dont deux sont reconnus par l'Union Africaine à savoir le COMESA, la SADC et un bloc qui n'est pas reconnu : la COI. Malgré l'entrée de Madagascar dans ces différents blocs régionaux, ce dernier n'est pas

pu emprunter jusqu'à aujourd'hui le chemin de développement (le pays n'a pas encore récolté les fruits attendus de ses adhésions dans ces différentes organisations régionales). La question qui se pose est alors pourquoi n'a-t-il pas pu cheminer sur la voie du développement étant donné qu'il est membre de ces différents groupements qui sont censé en théorie déclencher son processus ?

Cette étude se porte sur l'adhésion de Madagascar dans la SADC et du COMESA sous le thème : « ANALYSE COMPARATIVE DE L'INTEGRATION REGIONALE : Cas de Madagascar dans la SADC et le COMESA ». Ici, la question est de savoir si l'adhésion de Madagascar dans ces deux blocs régionaux lui est favorable ou non. En d'autre terme, est-ce que l'entrée de Madagascar dans ces deux groupements régionaux présente-t-il un atout ou un frein pour le processus de son développement ?

Pour répondre à cette question, l'étude propose le plan de lecture suivant. Dans la première partie, elle expose la mondialisation et l'intégration régionale divisée en deux chapitres : d'une part, le phénomène de la mondialisation et d'autre part, l'intégration régionale. Dans la seconde partie se trouve l'analyse des réalités sur l'intégration régionale étudiant proprement dite le cas de Madagascar au niveau de ces deux régions sous trois chapitres : le premier, ce sont les généralités sur le COMESA et la SADC ; le deuxième, c'est l'analyse comparative des échanges de Madagascar avec les deux régions ; et le dernier chapitre, c'est l'analyse des principaux produits exportés et importés par Madagascar.

## PARTIE I

### LA MONDIALISATION ET L'INTEGRATION REGIONALE

Cette partie sera abordée suivant deux capitres. Dans le chapitre premier sera exposé le phénomène de la mondialisation qui développe les fondements de la mondialisation. Et le deuxième chapitre traite la question de l'intégration régionale.

## CHAPITRE I : LE PHENOMENE DE LA MONDIALISATION

La mondialisation, c'est un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis les années 80. Les écrits sur ce sujet sont aussi diverses que les points de vues des auteurs quand à son origine et sa définition. Certains auteurs affirment que « le processus de mondialisation se déploie sur plusieurs siècles et est encore loin de son point d'achèvement » (Alexis Direr). Elle se divise en deux vagues, la première vague est « la mondialisation de l'économie » qui a pour moteur : le commerce international ; la seconde vague se traduit par la « globalisation financière ».

Avant d'aborder les bases théoriques de la mondialisation de l'économie, définissons d'abord ce qu'est la mondialisation.

« Selon Stiglitz (La grande désillusion, p38) la mondialisation est l'intégration plus étroite des pays et des peuples du monde qu'ont réalisée, d'une part la réduction des coûts de transport et des communications et d'autre part l'élimination des barrières artificielles à la circulation transfrontalière des biens, des services, des capitaux, des connaissances et, dans une moindre mesure, des personnes<sup>1</sup> ».

Selon l'OCDE (2011), la mondialisation est perçu comme étant « "l'élargissement, l'approfondissement, et l'intensification des interdépendances mondiales" s'entendent ici comme un processus géo-spaciale d'interdépendance et de convergence accrues favorisant le développement des sphères d'action mondiales et pan-régionales<sup>2</sup> ».

La mondialisation est assimilé à la notion « d'internalisation » qui est défini dans le dictionnaire intitulé « DICTIONNAIRE D'ECONOMIE ET DES SCIENCES SOCIALES » de C.-D. ECHAUDEMAISON comme suit : « Elargissement du champ d'activité d'une entreprise ou d'une économie au-delà du territoire national (...).De façon analogue, une économie s'internalise lorsqu'elle s'ouvre à l'étranger, tant pour ses opérations commerciales que pour ces opérations financières. L'internationalisation est simultanément un processus favorable à la création des relations d'interdépendances économiques, et une évolution qui rend les économies plus dépendantes de leur environnement et de l'économie mondiale plus instable ». De cette définition, on peut caractériser la mondialisation comme étant une ouverture à l'économie mondiale qui est à son tour caractérisé par les flux commerciaux et les flux financières engendrant des relations d'interdépendance et d'instabilités de l'économie mondiale.

### Section I : La mondialisation de l'économie.

La mondialisation de l'économie a suivi un long processus dont le début remonte à plus de deux siècles passés pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. Plusieurs facteurs ont rendu possible cette mondialisation de l'économie. Les éléments suivants entre dans le lot de ces

---

<sup>1</sup> Alexis Direr, *Théorie du commerce international*, 2008, pp.8

<sup>2</sup> OCDE, *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030-Volume 2 : Mondialisation, La recherche et l'innovation dans l'enseignement*, OCDE, 2011, p.21

facteurs : l'exportation des marchandises, l'industrialisation, les progrès techniques dans les domaines de transports, les flux des populations, l'essor de la télécommunication, l'abolissement des barrières commerciales et libération des marchés financiers, etc. A travers les interactions qui existent entre ces différents facteurs, la mondialisation redessine peu à peu la vie sociale, économique, et culturelle du monde. Mais, la locomotive de cette machine qu'est « la mondialisation de l'économie » est assurée par le commerce international.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le volume des produits exportés à travers le monde n'arrête pas d'augmenter.

La théorie du commerce international affirme que chaque pays est avantage d'acheter un produit à l'étranger se trouvant à meilleur prix au lieu de le produire sur place. Elle compte trois principaux modèles qui peuvent être classifiés en deux (2) catégories : les théories traditionnelles et nouvelles du commerce international. Les théories traditionnelles du commerce international sont :

- La théorie classique des avantages absolus d'Adam Smith et des avantages comparatifs proposée par David Ricardo ;
- la théorie des dotations en facteurs de production ou le modèle HOS ; Et ceux des nouvelles sont :
- la théorie des rendements d'échelle croissant (rendements d'échelle interne et externe)
- et la théorie de la concurrence imparfaite (celle de la concurrence monopolistique). Les deux dernières théories abandonnent le cadre d'analyse de la concurrence pure et parfaite.

#### 1. La théorie traditionnelle du commerce international.

Cette théorie se divise en deux principaux modèles, à savoir le modèle classique d'Adam Smith et de D. Ricardo d'une part, et le « modèle des proportions de facteurs d'Heckscher-Ohlin-Samuelson » d'autre part.

##### 1.1. Le modèle de l'avantage absolu d'Adam Smith.

Selon ce modèle « tout pays a intérêt à se spécialiser dans les productions pour lesquelles il dispose d'un avantage absolu, c'est-à-dire dont les coûts de production sont inférieurs à ceux de tous les autres pays <sup>3</sup> ». Le pays qui détient un avantage absolu sur un quelconque secteur d'activité, selon cette théorie, n'est donc pas susceptible d'être concurrencé par un autre pays d'où l'intérêt de se spécialiser. Si chaque pays se spécialise dans la production des biens dont il a l'avantage absolu, la production mondiale serait optimale. Il y aura beaucoup plus de biens disponibles et à moindre coût.

L'exemple suivant illustre bien cette théorie : s'il y a deux pays A et B produisant tous les deux (2) des produits X et Y. Supposons que les deux pays ne participent pas encore au commerce (c'est-à-dire en situation d'autarcie). Le pays A produit dix (10) unités de X et deux (2) unités de Y à une heure de travail ; de son côté, le pays B produit cinq (3) unités de X et six (7) unités de Y à une heure de travail. Ce qui signifie que, sur les marchés du pays A, 10 unités de X s'échangent contre 2 unités de Y ; et sur les marchés du pays B, 3 unités de X s'échangent contre 7 unités de Y. Au total, la production mondiale, pour une heure de

---

<sup>3</sup> C.D. ECHAUDÉMAISON, *DICTIONNAIRE D'ECONOMIE et de SCIENCES SOCIALES*, NATHAN, (1989) 1998 4<sup>ème</sup> Edition mise à jour, 480pag.

travail, s'élève à hauteur de 13 unités pour le bien X et 9 unités pour le bien Y. Sur cet exemple, c'est le pays A qui est le plus efficace dans la production des biens X et dispose un avantage absolu. Par contre, pour la production des biens Y, c'est le pays B qui est le plus efficace et dispose, de son côté, l'avantage absolu dans sa production. Si les deux pays se spécialisent dans la production des biens dont ils ont un avantage absolu et participent à l'échange. Premièrement, la production mondiale augmenterait pour atteindre, pour les biens X 20 unités contre 13 auparavant et 12 unités pour les biens Y contre 9. Deuxièmement, sur les marchés mondial 10 unités de X s'échangent contre 6 unités de Y : cela représente pour le pays A, un gain supplémentaire de 4 unités des biens Y ; et pour le pays B, un gain de 7 unités supplémentaires des biens X. Grâce à la spécialisation et la participation à l'échange, les deux pays ont pu augmenter leur gain respectif donc de bien-être de leur population.

Adam Smith explique ainsi la nécessité de mettre en place une division internationale du travail. Alors que cette explication se heurte à un problème très important qui est la question de savoir comment un pays pourrait-il trouver de l'intérêt à la spécialisation et à l'échange s'il ne détient pas aucun avantage absolu sur tous les produits? Et comment les pays qui produisent des biens à faible rendement pourraient-ils se financer afin d'acheter les produits qui leur manque et qui sont parfois très coûteux ?

D. Ricardo apporte autre explication de la division internationale de travail qui tient compte du problème posé par l'explication d'A. Smith.

## 1.2. La théorie des avantages comparatifs de D. Ricardo.

Pour le modèle préconisé par D. Ricardo, dont plusieurs penseurs se réfèrent, est que chaque pays participe au commerce dans le but de tirer bénéfice de leur différence réciproque. Selon Ricardo, le fait pour un pays de ne possédant aucun avantage absolu pour tous les produits par rapport à un pays partenaire ne signifie pas qu'il n'obtient pas des gains à l'échange. Il a toujours intérêt à participer au commerce en se focalisant dans la production des produits dont il maîtrise le mieux (produite à moindre coût où l'avantage est le plus grande) où le désavantage est le moindre.

Cette modèle ne tient compte que du travail comme facteur de production. Dans son ouvrage intitulé « Principe de l'économie politique et de l'emploi » de 1817, Ricardo prend l'exemple de deux pays : le Portugal et l'Angleterre. Dans son explication, Ricardo prend l'exemple de deux produits dont les deux pays étudié produisent tous deux du vin et de drap<sup>4</sup>. Le tableau ci-après illustre cet exemple :

	Angleterre	Portugal
Drap (1000 mètre)	100 hommes	90 hommes
Vin (1000 litres)	120 hommes	80 hommes
Total	220 hommes	170 hommes

Selon la théorie des avantages absolus, il n'y a de l'échange que dans le cas où les deux partenaires disposent chacun un avantage absolu dans les produits échangés. Alors qu'ici, l'Angleterre ne possède aucun avantage absolu dans les deux produits. Donc, si l'on suit la théorie de l'avantage absolu, il n'y a pas de possibilité d'échange entre les deux (2) pays. Or, Ricardo est contre cette idée de l'échange fondé sur cette théorie et il prouve qu'il est toujours bénéfique d'échanger même si le pays ne dispose pas de cet avantage.

<sup>4</sup> Gérard CHAREAUX, Patrick JOFFRE, et al. *Les grands auteurs en économie*, GRANDS AUTEURS, EMS, Paris, 2000, pp.73-74.

La spécialisation de chaque pays se décide en fonction de la comparaison fait des rapports des coûts présenter dans le tableau qui suit.

	Coûts Angleterre / Coûts Portugal	Coûts Portugal / Coûts Agleterre
Drap	$100/ 90 = 1,12$	$90/ 100 = 0,9$
Vin	$120/ 80 = 1,5$	$80/ 120 = 0,67$

Le résultat sorti de ce tableau indique que l'Angleterre ne dispose aucun avantage absolu sur les deux produits. Mais, il a un avantage relatif dans la production du drap comparé à celle du vin. Dans ce cas, il devrait se spécialisé dans cette production. Quand au portugal, il détient un avantage absolu sur les deux produits. Même s'il dispose de l'avantage absolu sur les deux produits, il est quand même plus avantage s'il ne produit que le vin, d'où son intérêt à se spécialiser dans ce produit.

Si les deux pays se spécialisent dans la production des biens dont ils ont de l'avantage comparatif, ils auront besoin moins d'hommes pour obtenir le même niveau de production et même plus. Les deux pays pourront consommer la même quantité de drap et de vin, mais leurs coûts difère. Pour le Portugal, en participant à l'échange, il disposerait sur son marché 1000 m de drap et 1000 l de vin avec moins d'effort (le travail de 160 hommes contre 170 hommes en autarcie). Pareil pour l'Angleterre, désormais il n'a besoin que le travail de 200 hommes contre 220 hommes auparavant pour satisfaire ses besoins. Le tableau suivant donne le résultat de cette spécialisation :

	Angleterre	Portugal
Drap (2000 m)	200 hommes	0
Vin (2000 l)	0	160 hommes
Total	200 hommes	160 hommes

Cette modèle ricardienne se base spécialement sur les différences technologiques des pays participants. Ainsi, tous les pays participant aux commerces mondiaux sont gagnants. Il faut remarquer que Ricardo n'envisageait pas la possibilité d'un échange entre les nations que dans ce cadre.

Ainsi, Ricardo demontre sa théorie de l'avantage comparatif. Si le modèle ricardienne se base sur les différences technologiques, de son côté, le modèle de Heckscher-Olin-Samuelson, qui n'est que le prolongement de la théorie des avantages comparatifs de D.Ricardo, se base sur « la diversité des dotations en facteurs » des différents pays.

### 1.3. Le « modèl des proportions de facteurs d'Heckscher-Ohlin-Samulson »

Cette modèle est appelé « la théorie des dotations factorielles » ou « le modèle HOS ». Le modèle se situe dans le prolongement du modèle des avantages comparatifs de Ricardo développée par Heckscher en matier de commerce international, puis repris par Bertil Ohlin en introduisant le mecanisme des prix aboutissant à la conclusion que le commerce international « est fonction de la rareté relative des facteurs de production<sup>5</sup> ». Et par la suite,

<sup>5</sup> Voir : Djohary Andrianambinina, « *Les prix nobel d'économie 1969-2012* », page 19(source : Melchior)

cette théorie est développée par Paul Anthony Samuelson pour donner le « modèle HOS » qui dit que les échanges entre les pays n'est pas le produit des caractéristiques propre de chaque pays c'est-à-dire ceux que chaque pays dispose en abondance (Avantage absolu) ou qu'il peut le produire plus facilement par rapport aux autres pays, mais à des différences dans leurs dotations en facteurs de production respectif.

Selon les trois économistes de cette modèle, qui sont Elie Hecksher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson, « chaque pays doit se spécialiser dans la production économique en fonction des facteurs dont il dispose en plus grande quantité : richesse en matières premières, travail ou capital<sup>6</sup> ».

Ainsi, cette modèle suppose que les échanges internationales doivent mener à « importer » les biens ou facteurs en quantité limité ou rare au niveau laocale et à « exporter » ceux qui sont en abondance à l'intérieur de chaque pays.

C'est cette théorie qui pose le fondement de « la division internationale de travail ». Selon toujours Samuelson, à terme cette processus aboutira à l'égalisation des facteurs de production de tous les pays participants aux échanges mondiaux.

Si les théories traditionnelles du commerce internation puisaient leur base dans les avantages absolus d'Adam Smith et des avantages comparatifs de D.Ricardo dont les postulats sont : la concurrence pure et parfaite et l'hypothèse des rendements d'échelle constante. Par contre, les nouvelles théories du commerce internation quand à eux se distinguent des premiers par leur hyposes de rendement croissant et la concurrence imparfaite mais gardent tout de même la théorie des avantages comparatifs (c'est-à-dire la diversité des ressources ou dotation factorielle et les différences en matières de technologie).

## 2. Les nouvelles théories du commerce international.

D'après les études empiriques, les échanges commerciaux ne s'effectuent pas selon les dire des théories traditionnelles d'où l'émergence des nouvelles théories du commerce internationale.

### 2.1. La théorie du rendement croissant.

La théorie du rendement d'échelle croissant est la remise en cause de l'ancienne théorie du commerce internationale dite traditionnelle qui postule que le rendement d'échelle est constant. Cette théorie est pure et simple endosénéisation de la « spécialisation internationale » dans la théorie du commerce. Cette théorie se base sur ce qu'on appelle « l'économie d'échelle ». Deux cas peuvent se présenter : rendement d'échelle interne et le rendement d'échelle externe (Milan VUJISIC)<sup>7</sup>.

La théorie du rendement d'échelle interne affirme que la taille d'une entreprise joue sur ses productivités. Ainsi, une entreprise de taille plus importante serait plus productive par rapport à une entreprise de moindre taille car les coûts de production diminuent avec la taille de l'entreprise. Et donc, s'il y a deux pays possédant chacun deux entreprises dont la taille sont supérieurs les uns des autres dans deux domaines repectifs, ils ont donc intérêt à se

---

<sup>6</sup> [www.studyrama.com](http://www.studyrama.com), intitulé cours\_economie\_08, numero 25008, page 5

<sup>7</sup> Milan VUJISIC. Professeur agrégé d'Economie et Gestion, « *Les nouvelles théories du commerce international* » où il explique les différents types de nouvelles théories des plusiwers auteurs comme Paul Krugman qui est le premier inventaire du terme « une nouvelle théorie du commerce international », Alfred Marshall, etc ([www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Les\\_nouvelles\\_theories\\_du\\_CI](http://www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Les_nouvelles_theories_du_CI) , 11/02/2014).

spécialiser sur ceux dont ils ont de l'avantage comparatif généré par l'existence du rendement d'échelle.

En ce qui concerne la théorie du rendement d'échelle externe : ce rendement d'échelle externe existe s'il y a un effet de dimension favorable ou positive due au secteur d'activité de l'entreprise ou du pays. Dans ce cas de figure, les pays qui participent à l'échange sont tous bénéficiaires du fait de l'économie d'échelle gagné par la spécialisation de chaque pays et que les produits vendus sur les marchés auront des prix beaucoup plus abordables qu'auparavant.

Selon Paul R. Krugman « si les rendements sont croissants, la spécialisation internationale trouve d'autres fondements, chaque pays pouvant rechercher dans la spécialisation un moyen de bénéficier des économies d'échelle, ce qui explique un commerce intra-branche entre pays de niveau de développement analogue. Deux pays peuvent avoir intérêt à produire, l'un des batteries et l'autre des carburateurs pour chacun, l'augmentation de la taille des marchés permet des économies d'échelle : c'est ainsi que la France et l'Allemagne développent des échanges intra-branche, dans la branche automobile »<sup>8</sup>. Krugman explique que même pour deux pays qui ont à peu près le même niveau de développement, la spécialisation de l'un et de l'autre dans les secteurs ou domaines ou même dans des tâches dont il a des rendements croissants leur sera bénéfique pour tous les deux.

Donc, la spécialisation et l'échange ou le commerce international qui génèrent l'avantage comparatif due à l'existence de « l'économie d'échelle ». Ce qui explique sa qualification de « théorie endogène ».

## 2.2. La théorie de la concurrence imparfaite.

Selon cette théorie, les hypothèses de la concurrence pure et parfaite comme l'homogénéité des produits, les multiplicités des offreurs n'expliquaient pas les échanges entre les nations. Dans le cadre d'analyse de l'économie réelle, il n'y a pas de concurrence pure et parfaite, c'est plutôt la « concurrence monopolistique » qui existe. Alors, selon ce modèle, les produits se trouvant sur les marchés sont de caractéristiques différentes et sont souvent substituables. Ce modèle a été mis à jour par Edward Hasting Chamberlin (1933) et repris plus tard par Krugman en 1979 pour expliquer la similarité des biens qui sont échangés sur les marchés<sup>9</sup>. A cette occasion, Krugman a introduit le concept de « demande de variété » dans son analyse.

Cette modèle repose sur l'hypothèse selon laquelle chaque firme se trouvant sur le marché se comporte toute en monopoleur. « Par exemple, Volkswagen a le monopole de la Golf tandis que Peugeot détient le monopole de la 307. Les deux entreprises sont concurrentes sur le marché de l'automobile, mais au lieu de produire le même bien sur ce marché elles développent des variantes originales de ce bien<sup>10</sup> ». La demande de ces biens est fonction des quantités, du nombre des variétés disponibles et des prix sur le marché. Au fur et à mesure que d'autres firmes pénètrent le marché, les entreprises monopoleurs sont forcées de réduire

---

<sup>8</sup> C.D. ECHAUDEMAISON, op.cit.

<sup>9</sup> [www.creg.ac-versailles.fr](http://www.creg.ac-versailles.fr), op.cit, pp 5-6.

<sup>10</sup> Ibid., p.5.

leur profit et de se comporter en situation de concurrence. Donc, plus de bien-être pour les consommateurs. Les entreprises faibles sortent du marché.

Les hypothèses des théories du commerce internationale, que se soit de l'ancienne théories ou celle des nouvelles théories soulèvent tous l'intérêt de se spécialiser pour les pays participants aux commerces. Ils proffessent tous les bienfaits des échanges et donc l'origine du libre-échange. Mais quand est-il de la globalisation financière ?

## Section II- La globalisation financière.

Depuis les années 70, le monde occidental a ouvert peu à peu ses frontières aux flux des capitaux à commencer par les Etats-Unis en 1974 par la suppression des contrôles sur les mouvements des capitaux ; puis, suivit par le Royaume-Uni en 1979, l'Europe occidentale, les scandinaves et le Japon à la fin des années 1980. Et ensuite, cette ouverture s'est étendue dans les pays en développement forcé de se conformer aux « consensus de Washington », largement défendu par les institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale), à la fin des années 80<sup>11</sup>. Actuellement, presque tous les pays du monde ont ouvert ses frontières aux mouvements des capitaux.

### 1. Définitions

La « globalisation », c'est le terme en anglais qui désigne « le phénomène de la mondialisation ». Ce terme globalisation est défini comme suit : « Globalisation signifie d'une part l'intégration des productions et l'interconnexion des marchés de biens et de services et des marchés financiers au plan mondial, et d'autre part la définition de la stratégie des acteurs et des entreprises au plan mondial également <sup>12</sup>».

Le terme globalisation selon Melchior est conditionné par un marché qui doit être considéré comme « *totalité* <sup>13</sup> », libérer de plus en plus des contraintes de réglementations étatiques. Ce terme englobe les deux sphères : réelle et financière.

D'après ces définitions ci-dessus, la globalisation est :

- Un phénomène car elle s'impose comme réalité que les pays du monde ne peuvent s'en passer autrement d'elle ;
- Une intégration de production et interconnection des marchés. Cela signifie, d'une part, que le monde assiste de plus en plus à un regroupement (phénomène de concentration) sous une direction des unités de productions participantes aux stades successifs de la production d'un bien ; et d'autre part, une interdépendance grandissante des marchés des biens, des services et des financiers ;

---

<sup>11</sup> Huwart, J.-Y. et L. Verdier (2012), *La mondialisation économique : Origines et conséquences*, Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE, pp43-44

<sup>12</sup> [www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-G/Globalisation-financiere.html](http://www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-G/Globalisation-financiere.html), Le 10/03/14

<sup>13</sup> [www.melchior.fr/Une-defintion-de-la-globalisa.3175.0.html](http://www.melchior.fr/Une-defintion-de-la-globalisa.3175.0.html)

- Une définition de stratégie : dans une économie globalisée, les paramètres des stratégies d'une entité ne sont plus définies au niveau national mais à l'échelle mondiale ;
- Une « totalité » : le marché reste la seule mécanisme de régulation des différentes activités.

Quant à la « globalisation financière », Hugo PHILIP la définit comme suit : « la globalisation financière est la mise en place d'un marché unifié des capitaux au niveau mondial. Cela signifie que les entreprises multinationales industrielles ou financières peuvent emprunter ou placer des capitaux sans limites ou elles le souhaitent, quand elles le souhaitent, en utilisant tous les instruments financiers existants<sup>14</sup> ».

En outre, la globalisation financière est définie comme « un phénomène qui se matérialise par la transformation des institutions financières, des techniques et des pratiques financières aboutissant à l'unification des marchés de capitaux<sup>15</sup> ».

La globalisation financière a comme origine ce qu'on appelle « la règle de trois D<sup>16</sup> ». Ces règles sont :

- *le décloisonnement des marchés* : est caractérisé par « l'éclatement des compartiments préexistants ». C'est l'émergence des banques universelles, il est de plus en plus difficile de distinguer une banque d'investissement et une banque commerciale du fait de la propagation de ce phénomène ;
- *la dérèglementation* : elle est un phénomène multiforme qui a commencé aux Etats-Unis par la permission donnée aux banquiers de déroger aux règles de séparation des comptes à vue et des comptes à termes, puis la possibilité donnée aux banquiers de procéder à des virements automatiquement des comptes à vue de leur client aux comptes à termes et les comptes de parts sociales. Ces dérèglementations ont été renforcées par la pratique des autorités monétaires américaines de contrôler la base monétaire et la libéralisation des taux d'intérêt. Ce phénomène a favorisé l'émergence et la prolifération de multiples nouveaux produits financiers qui à son tour de pousser de plus en plus le phénomène de décloisonnement.
- Et en fin, *la désintermédiation* : c'est le fait de privilégier les financements directs sur les financements indirects. Ces financements directs s'effectuent aux moyens de l'émission des titres par l'intéressé sur les marchés des capitaux.

## 2. Les acteurs

Il y a plusieurs acteurs de la globalisation financière. Ils sont entre autres : les firmes multinationales, les investisseurs du marché financiers, les organisations « citoyennes », la Banque mondiale, le Fonds monétaire international.

<sup>14</sup> [www.ndlaprovidence.org/html/spipbtsig/IMG/ppsx/La\\_globalisation\\_financiere\\_-\\_hugo\\_damien.ppsx](http://www.ndlaprovidence.org/html/spipbtsig/IMG/ppsx/La_globalisation_financiere_-_hugo_damien.ppsx)

<sup>15</sup> [www.trader-finance.fr](http://www.trader-finance.fr) Op.cit

<sup>16</sup> [www.ndlaprovidence.org](http://www.ndlaprovidence.org) Op.cit

Huwart, J.-Y. et L. Verdier décrit dans « la mondialisation : origines et conséquences » que les firmes multinationales d'un côté sont considérées comme des « vecteurs de croissances et d'activités économiques, génératrices d'emplois, d'innovations, de transferts de technologie ». Mais aussi, la plupart du temps, ces firmes sont comme des exploitants des ressources au dépend des populations riverains et de l'environnement, et elles sont vues aussi comme des « puissances financières démesurée échappant au pouvoir politique ».

Ce dernier temps, ces acteurs ont acquit de plus en plus de poids économiques. Certains d'entre eux tentent même de s'échapper aux contrôles des Etats-nations. Comme par exemple les grandes firmes multinationales qui échappent la plupart du temps aux réglementations étatiques grâce à la forme de leur organisation (transnationale). D'autres sont soutenus et aidés par des Etats puissants dans leur décisions qui ne sont pas toutes bonnes, de ce fait, échappent aux contrôles des pays économiquement faibles.

### 3. Les risques et les opportunités de la globalisation financière

La globalisation financière offre autant des risques que d'opportunités.

Comme opportunités, peuvent être cités les avantages suivants :

- ⇒ Les expansions des investissements directs étrangers ;
- ⇒ Le développement exponentiel du commerce mondiale qui a permis de sortir quelques pays sous le joug de l'extrême pauvreté ;
- ⇒ elle offre diverses possibilités de placement pour les épargnants et de la même occasion les entreprises ont à leurs dispositions des multiples sources de financement pour financer leurs activités grâce à l'ouverture des frontières aux flux des capitaux.

En outre, il faut remarquer qu'un marché financier qui fonctionne bien aide beaucoup à déclencher le processus de développement que se soit économique ou social d'un pays.

D'autre part, les risques sont aussi réels que les opportunités. La globalisation financière a permis à la finance d'avoir son autonomie. Si auparavant la finance était au service de l'économie, de nos jours, elle suit sa propre logique, et à son tour, a asservi l'économie réelle ou la sphère de production. Cela a provoqué ce qu'on appelle « le phénomène de désencastrement », il y a donc des forts risques pour tous les pays de sombrer dans la crise. L'intense interconnexion des marchés financiers qui est considéré comme une « unité de lieu » agrandi sérieusement le risques de propagation d'une crise d'un pays à tous les reste du monde. C'est ce qui s'est passé lors de la crise asiatique de 1997-1998.

En plus du marché financier qui a atteint un niveau élevé d'intégration, le volume des transactions, avec la facilité de déplacer ses capitaux à moindre coûts partout dans le monde, sont aussi des sérieux menaces en ce qu'ils sont l'un des sources des grandes fuites de capitaux. Ces fuites de capitaux peuvent même arriver à la paralysie de l'économie car source de recession et d'instabilité de la situation de l'emploi.

En fin, l'accès pour les pays en développement sur les marchés financiers est très étroit à cause de leur niveau d'endettement très élevé. De ce fait, les marchés financiers ne profitent qu'au groupe des pays développés et dans une faible mesure les pays émergents.

#### 4. La dynamique du développement des marchés financiers internationaux

Depuis la libéralisation des frontières aux flux des capitaux par les Etats-Unis dans les années 70, ce phénomène s'est étendu dans les années 80 aux différents Etats du monde. Les marchés financiers ont enregistré une hausse de transaction sur les marchés de devises.

Avec cette ouverture s'est développé les différents outils de financement existants et apparition des nouveaux. Par exemple, la valeur des transactions bancaires internationale qui est de 6% du PIB mondial en 1972 a atteint le 40% à la fin des années 90<sup>17</sup>. Le marché des devises quand à lui a enregistré une hausse sans précédent entre 1986 et 2007, s'il était de 200 milliards USD en 1986, ceci a atteint 3000 milliards en 2007 d'après les communiqués de la banque de règlements internationaux<sup>18</sup>. En fin, les créances sur l'étranger et « engagements internationaux en Investissements directs et de portefeuille » ont fortement augmenté entre les années 1970 et le milieu des années 2000. S'ils étaient de 20% du PIB en 1970 ceux derniers ont atteint 140% dans le milieu des années 2000<sup>19</sup>.

Cette citation de Robert Reich illustre bien l'environnement économique, social et culturel due à la propagation du phénomène de la mondialisation actuel. Selon le propre terme de Robert « Nous sommes en train de vivre une transformation qui va recomposer la population et l'économie du siècle à venir. Il n'y aura plus de produits et de technologies nationales plus de firmes nationales, plus d'industries nationales. Il n'y aura plus d'économie nationale au sens du moins où nous prenons ce concept. Un seul élément restera enraciné à l'intérieur des frontières du pays : les individus qui constituent les nations. Les actifs principaux de chaque nation seront les compétences et la perspicacité de ses citoyens »<sup>20</sup> Cela nous montre à quel point a changé l'environnement économique mondiale et la difficulté des « Etats-nations » a développé son économie sans dépendre des autres surtout pour les pays en développement. Le monde vie donc à « l'ère de la globalisation » où l'interdépende des économies est la réalité. Les actions de chaque pays prise individuellement ne font pas de poids ou ne change pas grand-chose à leur destin face à l'instabilité de l'économie mondiale. Ce qui a incité les pays en développement à former des blocs régionaux (des AIR) afin d'atténuer ces revers.

---

<sup>17</sup> Huwart, J.-Y. et L. Verdier (2012), Op.cit., p64

<sup>18,19</sup> Ibid., p64

<sup>19</sup> Ibid., p64

<sup>20</sup> Maurice DUROUSSET, *La mondialisation de l'économie*, édition Marketing, Grandes Ecoles Médecine, Paris, 1994, à la page introductif

## CHAPITRE II- L'INTEGRATION REGIONAL

L'Intégration est donc considérée comme réponse à l'instabilité de l'environnement économique mondiale. De ce fait, cette deuxième chapitre tâchera de développer les questions essentielles posées sur l'intégration régionale : comme l'origine de ce concept, les différentes étapes de l'intégration et les risques et opportunités porté par l'intégration régionale.

Section I : L'origine du concept « intégration régional » et son essence.

Avant de définir ce que c'est l'intégration régionale, il est bon de savoir les deux (2) termes suivants : le « régionalisme », la « région ».

### 1. Le régionalisme

Selon Maurice SCHIFF et all., le « *régionalisme* » est un concept inspiré essentiellement de la « doctrine de la substitution des importations qui voulait que l'on protège l'industrialisation – et donc la prospérité – et qu'une telle politique serait moins coûteuse si elle était étendue à une région économique plus vaste<sup>21</sup> ». Découlant de cette définition, une croyance largement partagée à travers le monde et surtout des défenseurs du « régionalisme » que ce dernier est un chemin obligatoire à prendre pour les Etats désirant de protéger leur industrialisation de la mondialisation galopante actuellement.

Mais, en relation internationale ce régionalisme se définit comme un « ensemble des rapports qui se tissent dans un même espace, tendant à en faire un acteur collectif dans la société internationale<sup>22</sup> ». Tandis que la « *région* » est « un découpage conventionnel de la scène internationale<sup>23</sup> ».

### 2. Définition de l'intégration régionale

Ce dernier temps, on entend beaucoup parler du terme « intégration ». Ce mot « intégration » désigne avant tout « l'union de plusieurs éléments autonomes pour former un plus grand ensemble<sup>24</sup> ». Ce qui signifie donc qu'au niveau des Etats souverains, leur intégration c'est le fait qu'ils se mettent ensemble pour former un groupe composé de plusieurs Etats indépendants.

En ce qui concerne « l'intégration régionale » : cette désignation met l'accent beaucoup plus sur le caractère géographique de la coopération entre les Etats qui se sont regroupés. Le travail dirigé par Réal Lavergne souligne cet accent mis sur l'espace géographique « plus qu'un simple support aux activités à intégrer, l'existence de cet espace devient un préalable, un facteur déterminant, dans l'émergence et la concrétisation du sentiment d'appartenance culturelle et politique à un ensemble déterminé, d'une vision partagée de l'avenir »<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> Maurice SCHIFF, L. Alan WINTERS, *Intégration Régionale et Développement*, Economica, Paris, (2003) 2004, pp.5-6.

<sup>22</sup> Assemblée parlementaire de la francophonie : Région Afrique, *Bilan de l'Intégration Régionale*, XXI<sup>ème</sup> Assemblée régionale du 09-11 Mai 2013, p.7.

<sup>23</sup> Ibid., p.7

<sup>24</sup> Lisa Voigt et al., *Guide facile Intégration Régionale*, Friedrich-Ebert-Stiftung, Antananarivo, 2008, p7

<sup>25</sup> Réal Lavergne (dir), *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, KARTHALA-CRDI, Paris, 1996, p66 : La définition de l'intégration est comme suit : « la notion d'intégration régionale qui est d'abord fondée

Par exemple, si un pays comme la France désire de mettre en place une coopération avec les Etats-Unis et la Russie. Cette coopération ne pourrait pas être appelée coopération régionale : on ne peut pas parler aussi d'intégration régionale car ces trois pays ne se situent pas dans une zone géographiquement proche les uns des autres excepté la France et la Russie qui sont tous deux dans un même continent. Mais si on prend l'exemple de l'Union européenne, en ce qui concerne leur coopération, c'est une intégration régionale car les pays membres se trouvent dans une même zone géographique.

Selon toujours le travail dirigé par Réal Lavergne « l'intégration régionale » a un caractère volontaire, construite sur une base collective, recouvrant la mise en œuvre d'un processus de construction communautaire car les Etats membres se mettant ensemble, renoncent progressivement à une partie de leur souveraineté au profit d'une entité régionale (souveraineté nationale devient régionale ; et dépassant le simple processus de coopération) ; et régionale, c'est-à-dire fondée sur un espace de proximité géographique (ce qui la distingue de l'intégration économique qui peut se faire entre deux ou des pays de continent distinct).

Le chemin qui mène à cette intégration varie selon les différents courants et selon les préférences des pays participant. Ainsi, l'étude de l'intégration régionale conduit à répondre à la question qui suit : quelles sont les différentes manières d'arriver à l'intégration et les domaines concernés ?

### 3. Les différentes formes d'intégration :

On dénombre cinq (5) méthodes ou conceptions d'intégration différentes d'après HUGON [2003]<sup>26</sup>, à savoir :

- *La conception libérale* : qui met l'accent sur « la libéralisation des échanges et des facteurs de production par le marché, qui est consécutive à l'intégration commerciale dans le cadre d'une intégration mondiale ». De ce fait, elle est vue sous l'angle de l'intégration internationale et aussi du libre échange qui sont considérés comme des outils de réduction des différences en matière de politique nationale et de permettre le rapprochement du marché mondial par le biais de « déplacement des frontières » ;
- *La conception volontariste* : cette méthode d'intégration régionale se base sur la mise en place « d'un système productifs plus ou moins déconnecté du système des prix internationaux ». Cette méthode consiste à se protéger des effets pervers de la mondialisation. Ceci prend comme hypothèse « des sociétés dépendantes et extraverties et dont l'industrialisation ne peut se réaliser dans un cadre national ». Ici l'intégration régionale a pour objectif « la création d'un vaste marché, l'accroissement du pouvoir de négociation, la diminution de l'extraversion, la compensation des déséquilibres territoriaux », etc ;
- *la conception industrielle ou territoriale* : cette forme d'intégration a comme facteur d'impulsion « la stratégie des acteurs dans un espace hétérogène et dans une situation

---

sur la définition de l'espace géographique et physique. Plus qu'un simple support aux activités à intégrer, l'existence de cet espace devient un préalable, un facteur déterminant, dans l'émergence et la concrétisation du sentiment d'appartenance culturelle et politique à un ensemble déterminé, d'une vision partagée de l'avenir ».

<sup>26</sup> Tiré de l'ouvrage de Mohamed BOUSSETTA, Professeur à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales et Rabat-Agdal, intitulé « Intégration régionale Sud -Sud, libéralisation commerciale et Zone de Libre Echange Quadripartite : Fondements et enjeux ».

de concurrence imparfaite». En gros, c'est le produit des relations d'internationalisation à l'intérieur des firmes multinationales et des grands conglomérats coordonnant ensemble leur stratégie dans une région dans le but de faire converger leur intérêts ;

- La conception institutionnelle : cette forme d'intégration consiste à mettre en place des systèmes de règles socio-économiques communes dans la perspective historique par les puissances publiques en concertation avec les acteurs privés. C'est une sorte de rationalisation des relations existantes entre les pays participants en vue « de sécuriser l'environnement et de garantir une certaine crédibilité en diluant les préférences ». Les institutions sorties de ce type d'intégration butent à devenir une vitrine ou écrans face à l'économie mondiale en protégeant ses acteurs économiques. Pour que les institutions créées puissent jouer leur rôle, il y a donc quelque transfert de souveraineté des Etats membres vers ces institutions. Et cette forme d'intégration régionale aboutie à l'harmonisation des législations fiscale, sociale et des affaires ;
- La conception politique ou diplomatique : ce dernier est matérialisé par le transfert de souveraineté des pays membres en vue d'empêcher les conflits et par la même occasion « de réintroduire la politique au centre des décisions économiques ».

Il faut noter que l'intégration régionale comporte deux dimensions bien distinctes à savoir : la dimension économique et la dimension politique. Par ailleurs ce dernier est considéré comme l'étape qui suit la première. Alors, quelles sont les phases de l'intégration régionale ?

## Section II : Les étapes de l'Intégration régional.

Ces phases de l'intégration régionale se différencient selon les points de vue des auteurs. Il est à noter que pour certains auteurs, l'intégration économique est synonyme de l'intégration régionale. C'est comme le cas de Bela Balassa. Ici sera développé deux points de vue de l'intégration régionale celle de Bela Balassa, et la forme classique de l'intégration régionale.

### 1. L'intégration économique(Régionale) selon Bela Balassa.

Selon Bela Balassa<sup>27</sup>, l'intégration économique se divise en cinq(5) formes de base comme suit : la première est la « zone de libre échange », la seconde « l'union douanière », le troisième « le marché commun », la quatrième « l'union économique » et la dernière c'est « l'intégration économique totale ».

#### ❖ Etape I : Zone de libre échange.

A cette première étape, les Etats membres créent une Zone de libre échange. A l'intérieur de cette zone, il n'y a plus de tarifs douaniers et de restrictions d'ordre quantitatives entre les adhérents en ce qui concerne le commerce. Mais, les pays membres de cette zone peuvent garder leur structure tarifaire vis-à-vis des pays tiers. Donc, les marchandises peuvent circuler librement sans être frappé par des tarifs douaniers d'un pays à l'autre à l'intérieur de la zone.

---

<sup>27</sup> Citation de Bela Balassa se trouvant dans la publication de l'Union Africaine parue en 2011 intitulé « ETAT DE L'INTEGRATION EN AFRIQUE ».

❖ Etape II : Union douanière :

Cette deuxième étape prend comme aquit la zone de libre échange et dans laquelle les tarifs à l'importation appliqués à des pays non membres seront égaux. C'est la phase où les pays membres appliquent un « Tarif Extérieur Commun » aux échanges qu'ils effectuent avec les pays tiers.

❖ Etape III : Le Marché Commun :

C'est le stade des relations entre les pays membres où il y a simultanément la pratique du principe de libre échange des produits et / ou marchandises, un tarif extérieur commun, et en fin la suppression des limitations sur la libre circulation des facteurs de production (les personnes et les capitaux) entre les pays membres.

❖ Etape IV : L'Union économique :

A ce niveau, les Etats membres de cette zone s'efforcent de mettre en place une certaine « harmonisation » de leur politique économique à l'aide de l'instauration d'une Banque Centrale disposant d'un certain nombre de prérogatives supranationaux par exemple. Et ceci, afin d'éliminer les inégalités entre les Etats membres due à l'existence des différentes politiques national antérieur.

❖ Etape V : L'Intégration économique totale :

C'est le dernier stade de l'intégration économique dans lequel les politiques monétaire, fiscale, sociale et contracyclique seront uniformisées. En fin, ce dernier stade exige l'instauration d'une fédération politique pour faire respecter les différents principes conditionnant l'existence de cette forme de coopération.

Pour illustrer ces différentes étapes, voici donc l'encadré de B.Balassa :

Encadré 1 : Les cinq principales étapes de l'intégration institutionnelle régionale (cadre de Balassa)

Phase 1 : Zone de libre échange(ZLE) : Une zone dans laquelle les tarifs et les quotas sont abolis en ce qui concerne les importations en provenance des Etats membres, qui retiennent cependant leurs tarifs et quotas nationaux par rapport aux pays tiers. ASEAN et NAFTA.

Phase 2 : Union douanière (UD) : Une ZLE mettant en place des tarifs et des quotas communs pour le commerce avec les Etats non membres. Exemple : Communauté Européenne depuis 1968.

Phase 3 : Marché Commun(MC) : Une UD qui abolit les barrières non tarifaires au commerce (c'est-à-dire faisant la promotion de l'intégration des marchés des biens et des services) ainsi que les restrictions à la circulation des facteurs de production (c'est-à-dire faisant la promotion de l'intégration des marchés des capitaux et de la main d'œuvre). Exemples : Communauté Andine et la Communauté Européenne depuis 1993 (avec la mise en place du marché unique européen). Le MC avait déjà été défini comme objectif par le Traité de Rome (ce qu'il a été convenu d'appeler « les quatre libertés »).

Phase 4 : Union Economique(UNE) : Un MC avec un niveau considérable de coordination des politiques économiques nationales et d'harmonisation des législations nationales concernées. Exemple : l'Union Européenne ; et

Phase 5 : Intégration Economique Totale(IET) : Une UNE avec toutes les politiques pertinents dirigées au niveau supranational, si possible dans le respect du principe de la subsidiarité. A cette fin, les autorités et législations supranationales doivent être en place. Exemple : la Zone Euro (depuis 2008, 15 des 27 Etats membres de l'UE), qui peut être classifié quelque part entre une union économique et intégration économique totale. Il faut noter toutefois que le Traité de Rome de 1957 avait déjà établi certaines autorités supranationales et une structure conjointe qui déterminait les règles, et que ces dernières ont par la suite « été renforcées ».

Source : B.Balassa, *La théorie de l'Intégration Economique*, Commission de l'Union Africaine, *ETAT DE L'INTEGRATION EN AFRIQUE*, Commission de l'Union Africaine, Juillet 2011, p.17.

## 2. La forme classique de l'intégration régionale :

Cette forme classique regroupe les deux dimensions (Economique et Politique) d'une intégration régionale et se divise en sept(7) étapes dont six(6) pour la dimension économique et une étape pour la politique.

### ❖ La dimension économique de l'intégration :

Ces étapes sont :

#### ⇒ La zone d'échanges préférentielle :

Cette zone d'échange préférentielle, c'est une étape préliminaire nécessaire à l'établissement d'une zone de libre échange. Elle permet entre autre de limiter les effets pervers dus à une ouverture brusque des frontières. En l'établissant, les Etats participants signent un traité comportant des traitements spéciaux entre eux dans le cadre des commerces des marchandises. Ces biens échangés ne feront pas l'objet partiellement ou totalement des taxes douanières. Il faut noter que le taux préférentiel des participants peut être différent les uns des autres.

#### ⇒ Zone de libre échange :

A l'intérieur de cette zone, il n'y a plus des taxes douanières à l'importation des marchandises d'origine des pays membres. Les Etats membre de la zone sont donc amené à fixer ce qu'on appelle les « règles d'origine » pour définir avec précision la « nationalité » des produits qui font l'objet de l'échange et d'empêcher, par la même occasion, une des forme de « détournement de commerce ». Mais la suppression des tarifs douanières pour les produits dites sensible se fait d'une manière progressive en suivant « un calendrier d'abaissement tarifaire ». Et certains produits n'entrent pas dans ces accords de libre circulation comme le cas des armes à feu.

#### ⇒ L'Union Douanière :

Ce stade de coopération entre les pays membres de la zone est caractérisé par l'uniformisation de taux des taxes à appliquer aux Etats non membre : c'est ce que l'on nomme communément par « Tarif Extérieur Commun ou TEC ». De cette manière, les Etats membres constituent une « frontière commerciale extérieure commune ». Ceci dit, qu'une fois pénétré à l'intérieur d'un Etat membre, un produit peut passer librement tous les frontières des autres pays membres sans faire l'objet d'un nouveau prélèvement de taxe douanière. Pour qu'aucun membre ne soit lésé à la rentrée en vigueur de ce type de coopération, en l'absence d'un accord particulier et c'est comme le cas des pays qui n'ont pas de frontières maritimes, les pays membres établissent une « caisse commune » dans laquelle ils versent tous leur recette issu de droits et taxes douaniers. Ensuite, à ce stade il est nécessaire de définir un « système », « une formule » de répartition de ces recettes entre eux. Il se peut qu'il y a un retenu de ces recettes en vue d'autre usage. C'est le cas de l'Union Européenne, elle retienne une partie de ces recettes pour le besoin de fonctionnement de ces diverses institutions et programmes communautaires.

#### ⇒ Le Marché Commun :

Dans un marché commun, le principe de laisser-faire et laisser-passer des libéraux est total. On est donc en présence d'une libre circulation des marchandises, des services, des personnes et des capitaux et d'aucune forme de restriction, d'un pays à l'autre. Le marché commun fait bénéficier à tous les citoyens de la zone le même traitement où qu'ils se trouvent. Ainsi, ils jouiront ensemble de ce que l'on appelle « les quatre libertés » qui sont :

- La libre circulation des marchandises se trouvant à l'intérieur de la zone sans tenir compte si elles ont été fabriquées en son sein ou pas et n'est plus sujette aux droits et taxes à leur entrées ;
- Les citoyens des pays de la zone peuvent passer d'une frontière à l'autre, de trouver un emploi et de fonder leur foyer là (le pays) où ils veulent passer leur vie;
- Toutes les personnes que se soient physiques ou morales composant l'ensemble de la société de la zone peuvent proposer leur services d'un Etat à l'autre (à l'intérieur de la zone) ;
- Et en fin, ces personnes disposent le droit de placer, de choisir le type de placement (investissement) de leur argent et même le droit de disposer (ouvrir) d'un compte bancaire dans les pays qui leur conviennent.

#### ⇒ L'Union Monétaire :

C'est le stade qui vient après le Marché Commun où la politique monétaire des pays membres sera alignée. Et en ce qui concerne leur monnaie nationale, elles font aussi l'objet d'un alignement par le biais d'une fixation d'un taux fixe (c'est-à-dire un taux de change fixe) entre les monnaies nationales des Etat membres. Ainsi, ces pays sont amené à définir des « critères de convergence macroéconomiques » pour éviter l'exportation des problèmes économiques d'un pays à l'autre. D'où la création d'une banque centrale commune en vue de surveiller le respect des critères de convergence par tous les Etats membres de l'union.

#### ⇒ La Monnaie Unique :

C'est la dernière étape de l'intégration économique. A l'intérieur de cette zone seule la monnaie unique qui sera appelé à circuler et toutes les autres monnaies nationales seront retiré de la circulation. Mais tous cela doit être fait d'une manière progressive, c'est-à-dire au début ou quelque mois avant l'introduction de cette monnaie unique, tous les pays membres de la zone procèdent (pratiquent) à une double tarification avec objectifs d'accoutumer ses citoyens à l'utilisation de la nouvelle monnaie.

#### ❖ La dimension politique :

Cette dernière d'intégration régionale est surtout connu sous le nom « Union Politique ». A cette étape, l'intégration nécessite la création des institutions communes qui endossent quelque responsabilité dans des domaines politiques bien délimité relevant au paravent de seules prérogatives de puissances publiques (Etat-nation) des Etats membres.

### Section III : Les risques et opportunités que présentes l'IR.

Dans une intégration régionale et comme tout autre forme de coopération, les Etats membres doivent faire face à des risques et opportunités qui varient selon : en premier lieu du degré d'avancement de l'intégration et en second lieu du niveau de développement de chaque membres, tous ceux-ci influencé bien évidemment par le contexte changeante actuelle qui est celle de la mondialisation. Ceci dit que pour un pays qui est resté au stade de la zone de libre échange n'ait pas les même risques et ne jouie pas non plus les même avantages ou opportunités qu'un pays qui est allé jusqu'au stade de l'union politique.

#### ❖ Les risques que présente une intégration régionale.

Il y a plusieurs risques que l'on peut citer dans le cadre d'une intégration régionale. On peut les classer en deux catégories celle de l'intégration économique et celle de l'intégration politique.

⇒ Les risques liés à l'intégration économique :

On peut donc classer sous cette catégorie :

- La baisse des recettes budgétaire(ou fiscale) :  
Suite à la signature des accords d'échanges préférentielles par exemple (et même l'entrée d'un pays dans une zone de libre échange), il renonce à une partie de ses droit celle de taxer tout les produits ou marchandises concernés par l'accord. Cet accord crée donc un déséquilibre ou un manque de financement dû à la chute des recettes fiscale. Il y aura donc une marginalisation des autres programmes, qui auraient pu être financé en l'absence de la signature de cet accord. Et ce risque est d'autant plus grave encore que s'il n'y a pas un « système ou mécanisme de compensation » opérationnel mise en place pour compenser ces pertes.
- Risque de perdre les tissus industriels existants.  
Ce type de risques est spécialement typique des pays les moins industrialisés de la zone ou de l'union. Suite à l'ouverture de leur frontière (pays moins industrialisés de la zone), ils sont vulnérables à la forte concurrence des adhérents plus industrialisés qu'eux et qui ont la possibilité de fournir des biens de qualité et à moindre coût. C'est pour cela que ça menace leur structure industrielle et présente même le risque de perte d'emploi dans ces pays.
- Risque de renforcement des pôles de développement les plus fortes aux dépens des pays les plus pauvres de la zone.
- Les risques de faire sombrir ou de mettre en péril le processus de développement des pays le moins développés de la zone. Ces risques sont lié entre autres à la taille réduite d'un pays membre, à son éloignement, à l'isolement, à l'absence d'économie d'échelle, à la rareté des ses ressources naturelles, à l'importance des déficits de la balance commerciale, à la vulnérabilité aux chocs extérieurs, etc
- il y a aussi le risque lié à la mise en place d'un Etat membre des « barrières non tarifaires » comme des mesures d'ordre sanitaire par exemple. Dans ce cas de figure,

les pays les moins développés ne disposant pas des technologies de production qui suivent les normes de production(ou adéquate) ne pourront pas accéder aux marchés de ces pays, par conséquent ils sortiront perdant de ce type de coopération.

- Le risque de la récrudescence des criminalités dans la région. Ce risque est spécialement le fruit selon Bach<sup>28</sup> des comportements rentier des acteurs dans le secteur informel. Il faut noter que l'ouverture de la frontière diminue les opportunités de tirer des rentes dans le commerce. Car le comportement rentier qui domine dans ce secteur est « en contradiction fondamentale avec celui de l'activité commerciale normale, dans laquelle les marges bénéficiaires sont beaucoup plus faible ».

⇒ Les risques liés à l'intégration politique :

C'est principalement le risque de perdre le contrôle de certain domaine par l'Etat comme par exemple les flux financier.

Et il y a aussi le risque d'être marginalisé dans la prise des décisions au sein même de ces blocs régionaux pour les petits pays ou économiquement moins importante. Il y a une forte possibilité qu'ils n'arrivent pas à faire entendre leur voix au sein du groupe.

Malgré ces divers risques énumérés précédemment, l'intégration régionale a aussi de plusieurs atouts qu'elle peut procuré aux pays qui veulent s'y aventurer que ce soit sous l'angle économique comme de la politique.

❖ Les opportunités dans une intégration régionale.

L'intégration régionale présente d'énorme potentielle à son actif surtout dans le domaine économique. Comme ce qu'a prouvé le succès de l'Union Européenne, ce ne sont pas seulement des effets négatifs que l'intégration régionale apporte aux pays membres mais d'autres opportunités que se soit d'ordre économique que politique.

⇒ Les opportunités économiques de l'intégration régionale.

Ces avantages économiques sont nombreux même si elle est encore au stade embryonnaire de la coopération régionale c'est-à-dire au stade de la zone d'échanges préférentielle. Comme avantage, il y a :

- Un marché plus vaste avec un espace économique plus étendu :

C'est l'un des meilleurs atouts que l'intégration dispose à son actif. En se regroupant dans une espace d'intégration régionale avec surtout l'adhésion des pays membres à la signature de l'accord de libre échange entre eux, les pays membres s'offrent mutuellement à ses entreprises l'opportunité d'exploiter une plus vaste marché qui sera beaucoup plus bénéfique pour eux. La jouissance de cette vaste marché offre aux entreprise de la zone la possibilité de se développer davantage avec des économies d'échelle plus importante ;

---

<sup>28</sup> Réal Lavergne (dir), op.cit., p.21

- L'accroissement des investissements directs étrangers ou IDE et des coentreprises (ou la multiplication des possibilités de mobilisation des ressources extérieurs) :

Avec l'intégration régionale, les entreprises de la région attirent les investissements directs étrangers par leur perspective d'avenir et les multiples opportunités qu'offre l'exploitation du vaste marché;

- Des intrants à moindre coût et baisse des coûts de production :

Avec la suppression des barrières douanières, les entreprises peuvent acquérir des intrants à faible coût. En plus, avec l'ouverture de la frontière, on assiste à une augmentation de la concurrence et cela empêche les entreprises de pratiquer un prix élevé. Mais par contre les prix ont tendance à diminuer au fil des temps;

- Un renforcement de la spécialisation régionale :

Avec la montée de la concurrence, pour tirer bénéfice des opportunités qu'offre le vaste marché, les entreprises de chaque pays membre ont tendance à se spécialiser dans les domaines des activités qu'elles maîtrisent le plus d'où ce phénomène de renforcement de la spécialisation régionale ;

- Une augmentation de la production favorisant la création d'emploi :

Les intrants de l'entreprise étant moins cher et un espace économique beaucoup plus vaste, les entreprises pourront augmenter facilement leur production. Et avec l'augmentation de la production vient l'accroissement des besoins en travailleurs au sein de ces entreprises ;

- une relation de gagnant-gagnant entre les producteurs et les consommateurs (augmentation des biens-être) :

Les entreprises bénéficiant d'un vaste marché peuvent vendre plus de biens et donc faire plus de bénéfice. Et étant donné que le marché est concurrentiel, les marchandises offertes sur les marchés seront moins chères. Donc, les ménages pourront acquérir plus de biens de consommation ;

- incite les investissements dans des innovations et la modernisation des infrastructures de production :

La concurrence accrue sur le marché incite les investisseurs, avec bien sûr, les énormes bénéfices qu'ils pourront tirer, à investir dans le domaine de l'innovation et de modernisation des infrastructures de production afin de garder leur position sur les marchés;

- La hausse des exportations et des importations régionale :

Ceux-ci est spécialement due à l'ouverture de la frontière (un marché plus étendu) ;

- La création des chaînes de valeur régionale ;
- Une augmentation de la croissance à long terme ;
- Une augmentation des bien être des ménages ;

- La baisse des prix des biens offerts ;
- Un accroissement de la compétitivité sur les marchés mondiaux ;
- Et la multiplication des possibilités de développement professionnel du personnel :

La libre circulation des personnes et des capitaux rend possible le partage de la meilleure pratique et de l'expérience dans une zone d'intégration.

Il y a d'autre avantage qu'offre l'intégration régionale, cette avantage est lié particulièrement à l'intégration monétaire de la region: elle entraîne une diminution des risques de change (ou incertitude lié à la convertibilité de la monnaie) et la baisse des coûts de transaction. D'après la communication de Medhora<sup>29</sup>, ceux-ci « pourraient stimuler les échanges et promouvoir les investissements dans la région ».

Elle offre aux Etats membres une meilleure pénétration dans le marché mondial et donc adapte l'économie de ces pays au contexte de la mondialisation.

⇒ Les opportunités politiques de l'intégration régionale.

C'est en se regroupant que les pays sous-développés ou de poids économique moindre pourront faire valoir leur droit et faire entendre leur voix, grâce aux différentes coopérations existantes au sein du groupement, face au contexte mouvementé de la mondialisation actuel. L'avantage politique c'est de pouvoir parler d'une seule voix et acquérir par là même une meilleure position de négociation vis-à-vis des partenaires financiers et des pays développés.

D'autre avantage c'est la possibilité d'obtenir une meilleure coordination de leur politique de développement tant au niveau politique, économique que sociale.

Ainsi, l'intégration régionale a deux objectifs contradictoires : d'un coté, elle est un moyen de contourner de la mondialisation. Et de l'autre coté, elle aide les Etats membres à pénétrer le marché mondial avec moins de secousse possible c'est-à-dire la voie qui minimise les effets pervers de la modialisation. C'est en cela qu'elle a suscité de longs débats ce dernier temps.

---

<sup>29</sup>Ibid., p.21

## PARTIE II

LES REALITES SUR L'INTEGRATION REGIONALE : Cas de Madagascar  
dans le COMESA et la SADC

Dans les années 70, Madagascar s'est éloigné un peu de ses relations avec les pays occidentaux pour résoindre l'URSS. De ce fait, son économie était proche de celle des pays socialistes et donc de l'économie planifiée. Mais les années 80, où la Grand île a renoué de nouveau ses relations avec les pays occidentaux, ont été marquées par un phénomène qui est celle de l'application du Plan d'Ajustement Structurel pour redresser l'économie des pays en phase de transition économique. C'est-à-dire la phase de transition économique : de l'économie planifiée vers l'économie de marché. Ce sont surtout les pays du Tiers monde qui ont bénéficié de ce plan de sauvetage. Madagascar était parmi ces pays qui ont appliqués le Plan d'Ajustement Structurel.

Résultat, cela n'a fait que dérouté le processus de développement du pays et pas seulement Madagascar mais presque tous les Etats qui ont mis en œuvre ce plan. Cette situation a réveilleé et suscité dans l'esprit des dirigeant de ces pays le sentiment d'être colonisé de nouveau (c'est le néocolonialisme).

La vue du succès de l'expérience européenne d'intégration a améné presque tous les pays du monde et surtout les pays Africains à imiter cet forme d'organisation afin de mieux coordonner leur plan de développement pour les sortir de la pauvreté. Et en plus de ça, il y a aussi l'insécurité grandissante due à la mondialisation.

Conscient de leur limite et de leur infime marge de manœuvre pour la mise en route du processus de développement de leur pays, les dirigeants des pays en voie de développement se sont regroupés pour former des blocs économiques régionaux. Parmi ces blocs il y a la SADC, le COMESA, la CAE, etc pour le continent Africain.

Ici sera présenté successivement les deux blocs régionaux dont Madagascar en est membre qui est le COMESA et la SADC. Et ensuite, l'analyse comparative des échanges entre madagascar et les deux blocs commerciaux<sup>30</sup>. En fin, analyse des principaux produits exportes et importes par Madagascar.

---

<sup>30</sup> Ici sera développée l'analyse comparative des avantages tirés par Madagascar dans chacun de ces organisations.

## CHAPITRE III : GENERALITES SUR LE COMESA ET LA SADC.

Dans ce chapitre, Il sera question des généralités sur ces deux organisations, les processus mise en œuvre pour ses formations. Il sera examiné dans la première section ceux qui concerne le COMESA ; et dans la seconde section la SADC.

### Section I : Généralités sur le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Australe (COMESA)

Le Marché Commun pour l'Afrique de l'Est et Australe ou le COMESA est une zone d'intégration qui suit un certain nombre de processus avant d'être créé. Tout d'abord, en Mars 1978, il y a la déclaration de Lusaka en vue de créer une Zone d'Echange Préférentielles ou ZEP qui envisage son évolution ou sa transformation en un Marché Commun. Suite à cette déclaration, en Décembre 1981, ses pays membres ont signé le Traité portant sa création. Et ce traité n'est entré en vigueur qu'à partir de Septembre 1982. En Novembre 1993, les pays membres de ce groupement ont signé le Traité, qui ne sera ratifié que le 08 Décembre 1994, portant création du COMESA.

Le COMESA a comme vision « une communauté économique entièrement intégrée, en vue de prospérité, la compétitivité internationale, prête à fusionner au sein de l'Union Africaine<sup>31</sup> ». C'est-à-dire une communauté économique entièrement fusionné qui soit capable de créer une synergie qui leur sera bénéfique et leur permettra d'avoir une plus large marge de manœuvre pour coordonner ensemble leur plan de développement, une plus grande partage ou distribution des fruits du développement au sein de la communauté.

Cette organisation compte 19 pays membres à savoir : le Burundi, les Comores, la République Démocratique du Congo, Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Kenya, la Libye, Madagascar, le Malawi, l'île Maurice, le Rwanda et les Seychelles. Le COMESA compte, en 2011, plus de 420 millions d'habitant. Et son PIB s'élève à 519343 millions d'USD.

L'organisation s'est fixée comme objectifs à atteindre durant son mandat :

- De promouvoir l'intégration par le développement du commerce et l'investissement intra-COMESA ;
- De mettre en valeur les ressources naturelles et humaines dans l'intérêt mutuel des pays membres ;
- De réaliser une croissance et un développement durable des Etats membres ;
- En fin, de promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité parmi les Etats membres.

Pour réaliser ces objectifs, le COMESA s'est focalisé sur quelques domaines clés comme « le commerce des marchandises et des services ; l'intégration monétaire, y compris

---

<sup>31</sup> Commission de l'Union Africaine, *ETAT DE L'INTEGRATION EN AFRIQUE*, Commission de l'Union Africaine, 2011, p.64.

les arrangements de paiement et de règlements ; la promotion et la facilitation de l'investissement ; le développement des infrastructures (aériennes, routières, ferroviaires, maritimes, transports terrestres, TIC, énergie) ; commerce électronique ; paix et sécurité<sup>32</sup> ».

Les pays membres de cette organisation ont établi un agenda de son évolution qui s'étale de 2000 à 2025. Cet agenda est comme suit :

- En 2000, la création d'une Zone de Libre Echange ;
- En 2004 mais ajourner en 2008, une Union Douanière ;
- En 2014, Marché Commun ;
- En 2025, l'organisation se dotera d'une Union Economique et Monétaire.

Mais, elle est actuellement sur le stade de l'Union Douanière qui n'a été lancé qu'en juin 2009 dont la période de mise en œuvre s'étale sur 3 ans. De ce fait, elle ne sera effective qu'en juin 2012.

## Section II- Généralité sur la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC)

Avant de devenir SADC, cette organisation a été d'abord dénomé la Conférence pour la Coordination du Développement de l'Afrique Australe (SADCC) en 1980 qui poursuivait un but celle de combattre l'Apartheid qui sévissait en Afrique du Sud. A l'époque, la SADCC regroupait neuf (9) pays membres. La SADCC s'est transformé en SADC après l'adhésion de l'Afrique du Sud en son sein en 1992 et s'est vu changé son but. Désormais, elle poursuit un but différent de celui d'avant qui est le développement économique et commercial de ces Membres.

Les pays membres de la SADC aspirent et partagent une vision commune qui est celle d'un avenir commun au sein d'une communauté régionale qui assurera le bien-être des peuples de l'Afrique australe, l'amélioration de leur niveau et qualité de vie, leur liberté, la justice sociale, la paix et la sécurité.

Cette organisation compte actuellement quinze (15) membres dont : l'Angola, la République Démocratique du Congo, Madagascar, le Malawi, le Lesotho, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, le Swaziland, le Botswana, la Tanzanie, la Zambie, le Zimbabwe et l'Afrique du sud. La SADC compte, en 2011, plus de 270 millions d'habitants. Son PIB total est de 662664 millions de dollars américain.

La SADC bute sur certains objectifs, elle poursuit entre autre de :

- « Réaliser le développement et la croissance économiques, alléger la pauvreté, relever le niveau de vie et la qualité de la vie des peuples de l'Afrique australe et soutenir les désavantagés à travers l'intégration régionale ;
- Développer des valeurs et institutions politiques communes ; promouvoir et défendre la paix et la sécurité ;

---

<sup>32</sup> Ibid ; p.65

- Promouvoir le développement auto-soutenu sur base de l'autosuffisance collective, et l'interdépendance des Etats membres ;
- Réaliser la complémentarité entre les stratégies et programmes nationaux et régionaux ;
- Promouvoir et maximaliser l'emploi productif et l'utilisation des ressources de la région ;
- Réaliser l'exploitation durable des ressources naturelles et la protection effective de l'environnement ;
- Renforcer et consolider les affinités historiques, sociales et culturelles de longue date entre les peuples de la région » (Commission de l'Union africaine, 2011 : 119-120).

Afin de réaliser ses différents objectifs, la SADC s'est atelé sur les domaines suivant : la promotion du commerce en créant une Zone de Libre Echange ; les infrastructures et services ; l'énergie ; la communication et la météorologie ; les ressources en eau ; le tourisme ; l'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles ; la santé ; le VIH/SIDA ; et en fin la libre circulation des capitaux et des personnes.

En outre, la SADC a établi un agenda de l'évolution de sa coopération :

- En 2008, la création d'une Zone de Libre Echange ;
- En 2010, une Union Douanière ;
- En 2015, Marché Commun ;
- En 2016, une Union Monétaire ;
- Et en 2018, une Monnaie Unique.

Actuellement, elle est encore sur le stade de Zone de Libre Echange mais elle a déjà engagé dès juillet 2008 des Groupes Techniques de travail qui étudient la mise en œuvre de l'Union Douanière.

## CHAPITRE IV- L'ANALYSE COMPARATIVE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES DEUX BLOCS REGIONAUX

Ce quatrième chapitre s'atellera en premier lieu sur l'analyse des flux des échanges avec les deux blocs. En second lieu, l'accent sera mis sur les tendances des exportations et des balances commerciales de Madagascar entre 2001 et 2013 avec les deux blocs. En fin, l'évaluation théorique des opportunités de Madagascar sur les marchés de la SADC et du COMESA.

Section 1 : L'analyse des flux des échanges commerciaux avec les deux blocs :

D'après les données du commerce extérieurs de la grande île (calculs du CCI sur la base des statistiques de Direction Générale des Douanes de Madagascar et des données Statistiques de UNCOMTRADE depuis 2001 jusqu'au jenvier 2013), la valeur de ses importations vanant du monde a cru d'une manière exponentielle entre la période de 2001 et 2013 dont leur valeur respectif est de 920190 milles dollar USD et de 3344955 milles dollars soit une augmentation annuelle de 141,60%. Alors qu'entre ce période, les valeurs des exportations de Madagascar vers le reste du monde variaient entre 947618 milles dollars USD et 1928104 milles dollars USD soit une hausse annuelle de 23,57%.

Ce regain d'importations concerne aussi les relations commerciales de Madagascar avec les deux blocs régionaux (SADC et COMESA). Les importations de la Grande île venant des pays de la SADC entre ces deux dates sont respectivement de 98727 milles dollar USD durant l'année 2001 pour atteindre 306480 milles dollar USD en 2013 soit une hausse annuelle de 140,81%. Et celui du COMESA, les importations de Madagascar s'élevait à hauteur de 55093 milles dollar USD en 2001 et 166396 milles dollar USD en 2013 soit un accroissement annuel de l'ordre de 133,84%. On voit à travers ces chiffres, que se soit nominal ou en pourcentage, ce sont les pays de la SADC comparé à celle du COMESA qui exportent le plus leur produits vers Madagascar. Ces exportations sont dominées par l'Afrique du Sud qui tient en moyenne durant les années sous revue une part s'élevant à 54,73% et celle de l'île Maurice est de 33,30% pour la SADC.

Par contre, les exportations de Madagascar vers ces pays sont d'une moindre proportion par rapport à ses importations venant d'eux. Si en 2001, Madagascar exportait des marchandises d'une valeur de 51271 milles dollar USD vers les pays de la SADC, celle-ci n'a atteint 128358 milles dollar USD qu'en 2013 soit une croissance annuelle moyenne de 5,57%. Et ses exportations entre ces deux dates (2001 et 2013) vers les pays membres du COMESA sont de 35107 milles et 71139 milles dollar USD soit une augmentation annuelle de 21,25%. En termes de dynamique, ce sont les exportations vers les pays membres de COMESA qui accroissent plus vite que celles des pays de la SADC. Mais, en terme de volume ou de valeurs, les exportations de Madagascar vers les pays de la SADC qui tient les premiers place.

A l'exception de 2002 où le pays a enregistré une balance commerciale positive avec l'ensemble des pays de COMESA d'un montant de 1343 milles dollar USD, Madagascar n'a enregistré que des balances commerciales déficitaire depuis 2001 jusqu'à 2013 surtout

avec les pays de la SADC. Cette médiocre performance de la Grande île est dû à la faible exploitation des opportunités qu'offrent les vastes marchés de ces deux blocs. Madagascar s'est contenté surtout de ses relations commerciales traditionnelles avec les pays de l'océan indien. En effet, selon le résultat de l'étude effectuée par les économistes de CREAM<sup>33</sup> sur les potentialités commerciale de Madagascar avec les pays de la SADC et du COMESA, Madagascar n'a exploité que de 22,6% de sa part de marché au sein des pays du COMESA et 20,4% pour les pays de la SADC.

**Tableau 1 : Flux des échanges commerciaux de Madagascar avec SADC et COMESA entre 2001 et 2013**

Flux des importations de Madagascar par région

Année	Unité en milliers de dollar Américain		
	Monde	SADC	COMESA
2001	920190	98727	55093
2002	601945	66618	36028
2003	1318061	153075	73322
2004	1651903	160495	84098
2005	1685897	252834	164691
2006	1760263	187850	103280
2007	2445478	245919	126064
2008	3850615	359291	137409
2009	3159331	323697	200497
2010	2546195	362089	203332
2011	2957134	312342	177361
2012	2658987	261285	147204
2013	3344955	306480	166396

Flux des exportations de Madagascar par région

Année	Unité en milliers de dollar Américain		
	Monde	SADC	COMESA
2001	947618	51271	35107
2002	667444	34292	37371
2003	979047	64144	50555
2004	971194	37604	38514
2005	835890	23328	27713
2006	1008158	27646	25527
2007	1343309	49725	56572
2008	1667401	56924	36010
2009	1095898	40699	33495
2010	1082166	62567	50316
2011	1471524	61527	50913

<sup>33</sup> CREAM, Cahier N° 17, Juillet 2013, p 14.

2012	1224514	65553	40150
2013	1928104	128358	71139

Les balances commerciales de Madagascar par région.

Année	Balance commerciale (En milliers USD)	
	COMESA	SADC
2001	-19986	-47456
2002	1343	-32326
2003	-22767	-88931
2004	-45584	-122891
2005	-136978	-229506
2006	-77753	-160204
2007	-69492	-196194
2008	-101399	-302367
2009	-167002	-282998
2010	-153016	-299522
2011	-126448	-250815
2012	-107054	-195732
2013	-95257	-178122

Source : Calculs du CCI<sup>34</sup> sur la base des statistiques de Direction Générale des Douanes de Madagascar et de UN COMTRADE depuis janvier 2013.

Section II- Les tendances des exportations et les balances commerciales de Madagascar de 2001 à 2013 avec les deux(2) CER.

- Les exportations de Madagascar avec la SADC et le COMESA.

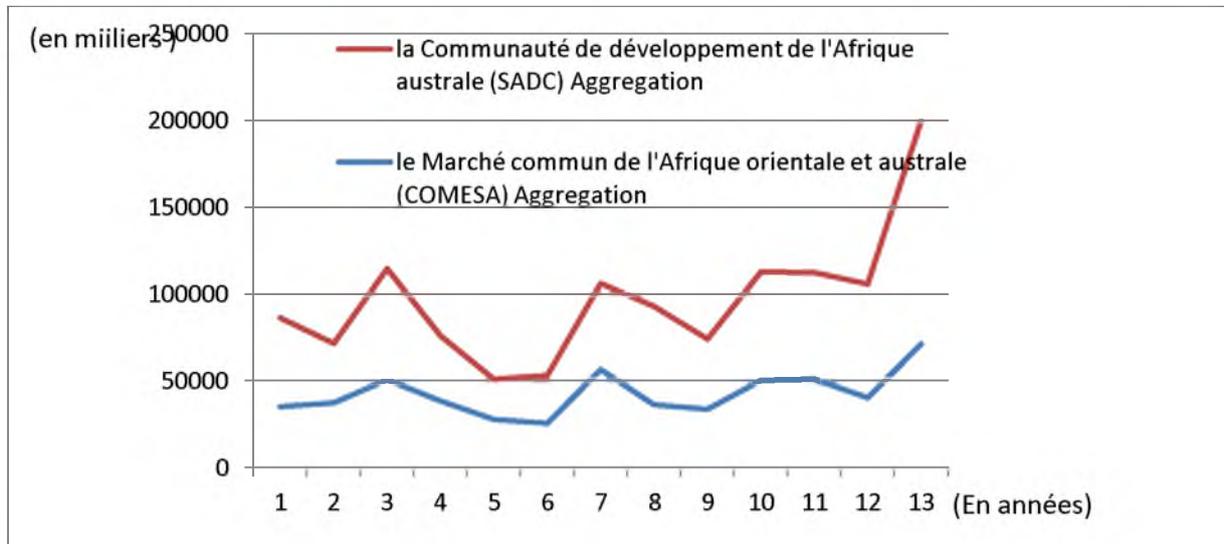
Entre 2001 et 2013, les exportations de Madagascar dans les deux régions sont dominées par ceux en direction de la SADC. En effet, entre ces deux dates, Madagascar a exporté beaucoup plus ses produits vers les pays de la région SADC qu'il ne le fait avec ceux du COMESA. Les deux principaux pays importateurs des produits Malgaches sont l'Afrique du Sud et l'île Maurice. Leurs importations représentent plus de la moitié des exportations de Madagascar vers les pays de la SADC.

Le graphique 1 montre que les exportations de Madagascar ont évolué suivant une tendance en dent de scie vers les deux régions avec un accroissement global positif. Mais, en

<sup>34</sup> CCI est le Chambre de Commerces et des Industries de Madagascar.

entre 2012 et 2013, il y a une amélioration plus vigoureuse des exportations vers la région SADC et légèrement pour le COMESA.

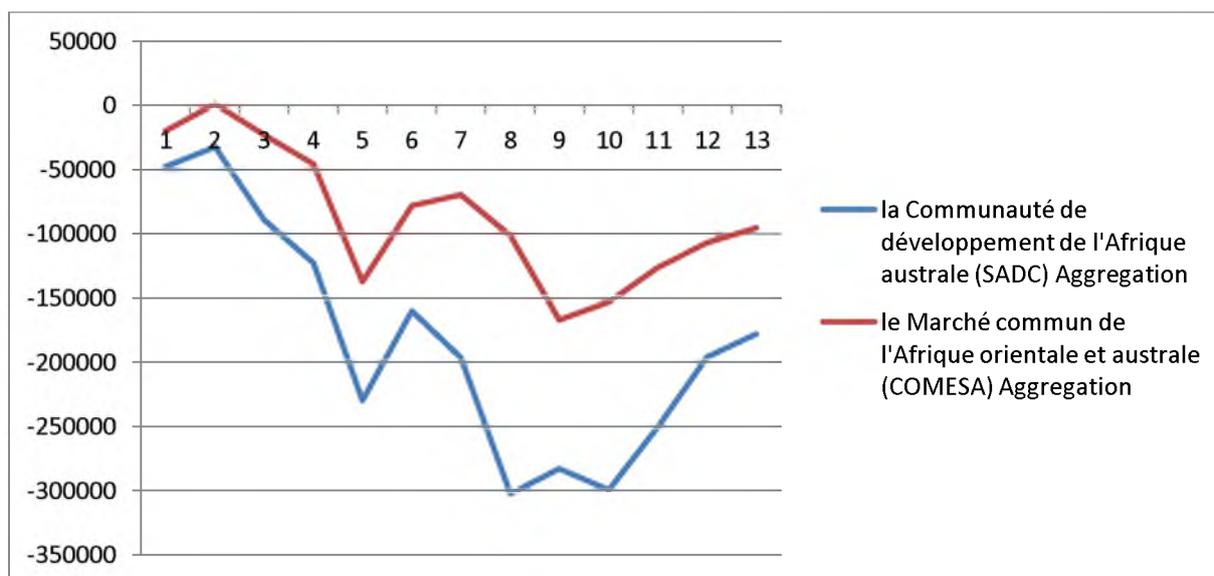
**Graphique 1 : Evolution des exportations de Madagascar à destination des pays de la SADC et du COMESA entre 2001 et 2013.**



- Les balances commerciales de Madagascar avec SADC et COMESA (en milliers USD).

Madagascar a enregistré une forte détérioration de ses balances commerciales au cours de ce période avec les deux régions, à l'exception de 2002 avec le COMESA. Le graphique 2 atteste que la Grande île a connu le plus fort déséquilibre de ses balances commerciales avec la SADC qu'avec le COMESA. Au cours de ce période, le déficit de sa balance commerciale avec SADC a atteint en 2008 plus de 300000 milles dollars USD, son niveau maximum de la période. Après cette date, la situation s'est amélioré petit à petit mais toujours déficitaire pour regagner une valeur moins de 200000 milles dollars USD en 2013. Alors que sa déficit le plus élevé observé en 2009 avec le COMESA n'était que légèrement supérieur de 150000 milles dollars USD. Cette déficite s'est diminué au cours des trois dernières années pour atteindre une valeur moins de 100000 milles dollars USD en 2013.

**Graphique 2 : Evolution des balances commerciales de Madagascar avec SADC et COMESA**



### Section III- Evaluation théorique des opportunités de Madagascar sur les marchés de la SADC et du COMESA.

Comme il a été ci-mentionné, Madagascar n'a exploité encore jusqu'à présent qu'une petite partie de ses potentialités commerciales aux seins de ces deux communautés économiques régionales (CER). Les études effectuées par Saminirina ANDRIAMBELOSOA et Adamson RASOLOFO économistes de CREAM sorti en 2013 sur le thème « Exportations, Croissance Economique et Intégration Régionale » ateste ce fait. Dans le cadre de leur étude, ils ont évalué théoriquement les potentialités commerciales de la Grande île au sein des deux CER en utilisant quatre(4) méthodes différentes à savoir : le « modèle de gravité », « étude part de marchés », « l'indice de complémentarité » et « les besoins en produits des marchés régionaux ». Les résultats de ces évaluations ont montré que la grande île a une potentialité assez élevée au sein de ces deux groupements.

Selon l'évaluation faite à partir du « modèle de gravité », Madagascar a un coefficient de 1,914156 pour ses relations avec les pays de la SADC et un coefficient de 1,476949 avec les pays du COMESA. Ces deux coefficients sont significatives à 1%<sup>35</sup>. D'après ce modèle, c'est auprès des pays de la SADC que le commerce de Madagascar vont pouvoir le plus se développer comparé à ceux du COMESA.

Leur étude théorique sur la part de marché de la Grande île au sein de ces deux (2) CER a révélé que la part de marché avant ajustement qui devrait revenir au pays dans ces groupements n'est exploitée qu'à hauteur de 34,0% pour SADC et 87,8% pour COMESA<sup>36</sup>. Après ajustement, Madagascar n'a exploité que de 20,4% de ses potentiels auprès des pays membres de la SADC et 22,6% pour ceux du COMESA. Ces deux chiffres laissent apparaître

<sup>35</sup> CREAM, Op.cit, p12

<sup>36</sup> Ibid., p13.

que la majorité des potentialités commerciales de Madagascar reste encore inexploité auprès de ces deux CER. Et la SADC comparé avec le COMESA qui est le moins exploité et représentent un gap de 79,6% contre 77,4% pour le COMESA. Alors qu'entre 2004 et 2010, la Grande île exportait beaucoup plus (en valeur) des produits vers les pays de la SADC que du COMESA. Cela signifie que ce sont les pays membres de la SADC qui pourraient absorber beaucoup plus des produits Malgache comparé avec ceux du COMESA. En plus, les marchés des pays riches au sein de ces deux CER sont faiblement exploités par la Grande île. Par exemple l'Afrique du Sud, la Namibie, le Botswana et l'Angola pour les pays de la SADC qui représentent un PIB total de 550,767 milliards de dollar USD en 2011, et c'est pareil pour ceux du COMESA qui sont l'Egypte, la Libye, et le Soudan avec un PIB total de 366,555 milliards de dollar USD en 2011.

En outre, leur étude sur la complémentarité commerciale de Madagascar avec le COMESA et la SADC, en utilisant « l'indice de *Michaely*<sup>37</sup> », on fait sortir les résultats reportés dans le tableau ci-dessous. Les exportations de Madagascar sont compatibles aux importations de huit (8) pays sur onze (11) de la SADC qui ont fait l'objet d'étude. Ces huit (8) pays sont entre autre : l'Afrique du Sud, le Botswana, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, Swaziland et le Zimbabwe. En exploitant les marchés de ces pays, Madagascar pourrait augmenter considérablement ses exportations. Car, parmi ces pays, il y a trois d'entre eux ont des pouvoir d'achat assez élevé qui leur permettent d'acquérir plus de produits Malgache.

Pour ses importations, la Grande île dispose un peu moins de choix, en somme quatre (4) pays (Afrique du Sud, Maurice, Tanzanie et Zimbabwe) seulement qui lui sont compatible. Ceux-ci sont dus au fait de la similarité des caractéristiques de Madagascar avec les pays membres de la SADC.

Pour ses relations commerciales avec le COMESA, les importations de Madagascar sont compatibles avec les exportations de six (6) pays<sup>38</sup> sur 15 étudiés. Tandis que ses exportations sont compatibles avec les importations de 10 pays de la communauté. Le tableau 2 ci-dessous rapporte les résultats de ces indices de complémentarité.

Quand aux analyses des besoins en produits des deux marchés régionaux effectués par ces deux analystes ci-mentionné, elles laissent apparaître beaucoup de manque. Ils les ont classifiés en quatre (4) branches : l'agro-industrie, l'élevage, la pêche et le textile. Les besoins en produits de l'agro-industrie du COMESA, au total, s'élèvent à plus de 6,987 milliards de dollar USD ; or ceux des pays de la SADC sont moins important, seulement plus de 3,84 milliards de dollar USD annuellement. Les besoins en produits de l'élevage et de la pêche s'élèvent à plus de 1,034 milliards de dollar USD par an pour les pays du COMESA, et seulement un peu plus de 412,924 millions de dollar USD pour les pays de la SADC. En ce qui concerne les besoins en produits du textile, les pays membres du COMESA enregistre annuellement des besoins s'élevant à plus de 150 millions de dollar USD.

---

<sup>37</sup> Ibid., p15.

<sup>38</sup> Djibouti, Kenya, Maurice, Ouganda et Zimbabwe

En somme, les valeurs totales des besoins des deux communautés atteignent annuellement à plus de 8,171 milliards de dollar USD pour COMESA, et plus de 4,252 milliards de dollar USD pour la SADC.

Tableau 2 : Les indices de complémentarité des exportations et importations de Madagascar avec les pays des deux blocs économiques

Pays importateurs SADC

	Afriq ue du Sud	Botsw ana	Mala wi	Maur ice	Mozamb ique	Nami bie	Seyche lles	Swazil and	Tanza nie	Zam bie	zimbab we
Pays exportat eur Madaga scar	<u>27,7</u>	<u>30,3</u>	24,2	<u>37,5</u>	<u>26,4</u>	<u>32,1</u>	<u>36,2</u>	<u>29,1</u>	22,1	24,6	<u>28,7</u>

Pays exportateurs SADC

	Afriq ue du Sud	Botsw ana	Mala wi	Maur ice	Mozamb ique	Nami bie	Seyche lles	Swazil and	Tanza nie	Zam bie	zimbab we
Pays importat eur Madaga scar	<u>44,9</u>	8,7	18,7	<u>26,5</u>	20,9	15,9	17,9	15,6	<u>27,4</u>	13,1	<u>37,0</u>

Pays importateurs COMESA

	Bur und i	Co mor es	Dji bou ti	Eg ypt e	Ethi opie	Ke ny a	Ma law i	Ma uric e	Rw and a	Seyc helle s	So uda n	Swaz iland e	Oug and a	Za mbi e	zimb abwe
Expor tateur Mada gasca r	<u>26,</u> <u>2</u>	19, 9	<u>31,</u> <u>9</u>	<u>30,</u> <u>3</u>	22, 6	<u>26,</u> <u>1</u>	24, 2	<u>37,</u> <u>5</u>	<u>26,</u> <u>0</u>	<u>36,2</u>	<u>25,</u> <u>2</u>	<u>29,1</u>	24, 6	24, 6	<u>28,7</u>

Pays exportateurs COMESA

	Bur und i	Co mor es	Dji bou ti	Eg ypt e	Ethi opie	Ke ny a	Ma law i	Ma uric e	Rw and a	Seyc helle s	So uda n	Swaz iland e	Oug and a	Za mbi e	zimb abwe
Impor tateur Mada gasca r	22, 7	3,0	<u>43,</u> <u>0</u>	<u>42,</u> <u>1</u>	11, 9	<u>35,</u> <u>9</u>	18, 7	<u>26,</u> <u>5</u>	18, 6	17,9	15, 4	15,6	<u>42,</u> <u>8</u>	13, 1	<u>37,0</u>

Source : CREAM cahier n° 17 juillet 2013

En résumé, leur analyse a montrée que si l'on voit la perspective des échanges commerciales de Madagascar avec ces deux CER allant du « modèle de gravité », « l'étude part de marchés » et à quelque critère ( comme PIB total et/ou par tête ou richesse national, taille de marché) près « l'indice de complémentarité », ce sont au niveau des pays de la SADC que les relations commerciales vont le plus se développer comparer avec les pays du COMESA. Mais arriver aux diagnostics des « besoins en produits des marchés régionaux », les avantages se bascules du côté des pays du COMESA. Ces sont les relations commerciales avec les pays du COMESA qui semble les plus prometteuses dans l'avenir vu les énormes besoins que ce bloc présente et dont Madagascar pourrait se spécialiser dans leur production.

## CHAPITRE V : ANALYSE DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES ET IMPORTES PAR MADAGASCAR.

Ce dernier chapitre essaiera de mettre l'accent, en premier lieu, sur les potentialités d'effet d'entraînement des exportations du pays ; et en second lieu, le point sur le détournement de commerce.

Section I : La potentialité d'effet d'entraînement de ses exportations.

Les exportations de Madagascar sont dominées par trois (3) grands groupes de produits. Ces exportations sont essentiellement des produits textiles, des produits d'origine végétale et animale. D'après le calcul des avantages comparatifs au niveau des grands groupes de marchandise effectuée par RAHELIZATOVO Noro<sup>39</sup> sur les marchés de la SADC, Madagascar dispose des avantages comparatifs relatifs sur ces trois (3) grands groupes mentionnés. Ces avantages comparatifs relatifs sont comme suit : pour les produits textiles ces avantages sont à hauteurs de 0,76 ; 1,37 pour les produits d'origine végétales ; et en fin, 1,94 pour ceux des produits d'origine animales. Ici, la théorie de Ricardo est justifiée sur l'existence des exportations de Madagascar vers les pays membres de la SADC.

Les produits exportés par Madagascar sont des produits très caractéristiques en ce sens que ces marchandises sont à haute intensité de main d'œuvre et ne contenant que de faible valeur ajoutée. En plus de cela, ils sont produit à petit échelle c'est-à-dire par plusieurs petits producteurs et de quantité moindre (essentiellement des produits d'origine végétale et animale). A l'exception de la production des produits de textiles qui sont concentré sur quelques poigné d'entreprise franche, mais toujours produisent à haute intensité de main d'œuvre et de quantité très limité compte tenu de la demande sur les marchés.

La structure des exportations de Madagascar n'a pas connu de changement notable après son entrée au sein de ces deux communautés. Il reste un pays à vocation agricole même s'il a commencé à exporter des produits de textiles. Jusqu'à maintenant, vue les flux et la monotonie (pas de diversification) de ces marchandises exportés, il peut être déduite qu'il n'y a pas encore eu d'effet d'entraînement aux niveaux des activités économiques du pays due à ces deux coopérations régionale. Si Madagascar continu de ne pas avoir de politique de développement économique cohérente et continue dans le temps, le pays risque de rester une économie dominé par le secteur primaire (« économie-primaire »).

L'analyse des besoins en produits effectué ci-dessus des deux CER a révélé qu'ils ont d'énormes besoins en produits d'origine animale et végétale. Alors que Madagascar possède un certain avantage comparatif sur ces produits. Madagascar pourrait exploité ces deux grands groupes de marchandises pour les servir comme locomotive qui lui permettra d'avoir des gains afin de créer des unités économique (Entreprise ou Industrie) plus puissantes et par la même occasion de diversifier ses produits, au final de relancer son économie. Par exemple, il pourrait se spécialiser dans la production des produits de l'agro-industrie comme les céréales (Maïs et riz) étant donnée que la Grande île est riche en terre arable.

---

<sup>39</sup> RAHELIZATOVO Noro, Etude de la Compétitivité de Madagascar sur le Marché Régional de la SADC, CREAM, Antananarivo, (2009) 2013, p.21

## Section II : Le point sur le détournement de commerce.

L'un des arguments avancés par les opposants de l'instauration des Accords d'Intégrations Régionales (ou AIR) est le risque d'un « détournement de commerce ». Il existe un détournement de commerce lorsque « la production du pays partenaire remplace des importations à meilleur prix venant du reste du monde<sup>40</sup> ». Il est à signaler que ce risque est d'autant plus fort lors que les produits sont homogènes.

Pour separer la « création de commerce<sup>41</sup> » avec le détournement, l'analyse fait appelle aux deux méthodes suivantes :

- Les ratios des importations totales des marchandises de Madagascar venant des deux blocs et du reste du monde par rapport à son PIB;
- Et l'hypothèse « d'anti-monde » utilisant comme outil le « modèle de gravité ».

1. Les ratios des importations totales des marchandises de Madagascar venant des deux blocs et du reste du monde par rapport à son PIB.

L'examen de ces ratios permet de faire l'idée sur l'existence possible de détournement de commerce. Le jugement porte sur l'évolution de ces ratios dans le temps. Deux cas peuvent se présenter : d'une part, si les ratios importation sur le PIB sont importants, cela signifie soit l'économie s'est ouvert ou il y a de la création de commerce ; d'autre part, si la part des importations de Madagascar venant des pays non membres de l'AIR diminue, c'est qu'il est fort probable qu'on est en présence de détournement de commerce.

Le résultat des calculs des ratios d'importations sur le PIB de Madagascar est rapporté sur le graphique ci-dessous. Entre 2001 et 2012, l'évolution des ratios d'importations sur le PIB<sup>42</sup> de Madagascar pour les deux régions a été stable en dépit des augmentations très significatives des importations de Madagascar venant de ces deux régions. Seul ceux des autres pays en dehors des deux AIR qui ont connu une forte fluctuation. En outre, ce graphique laisse voir, en particulier, que les charges d'importations sur le PIB de Madagascar vis-à-vis des pays membres de la SADC n'ont généralement pas connu de forte croissance qui justifierai le détournement de commerce. A première vue, ce graphique semble justifier les effets positifs de l'intégration régionale dans la mesure où elle entraîne une création de commerce<sup>43</sup>. Cependant, ces ratios temoigne l'ouverture de plus en plus de l'économie Malgache sur les marchés régionaux et mondiaux.

Pour avoir de l'idée plus claire de la situation, l'hypothèse d'anti-monde serait une grande utilité. Ce dernier utilise le modèle de gravité pour comprendre si les changements observés au niveau des flux des échanges commerciaux sont attribuables au compte de

---

<sup>40</sup> Maurice SCHIFF. L. Alan WINTERS, op.cit., p38

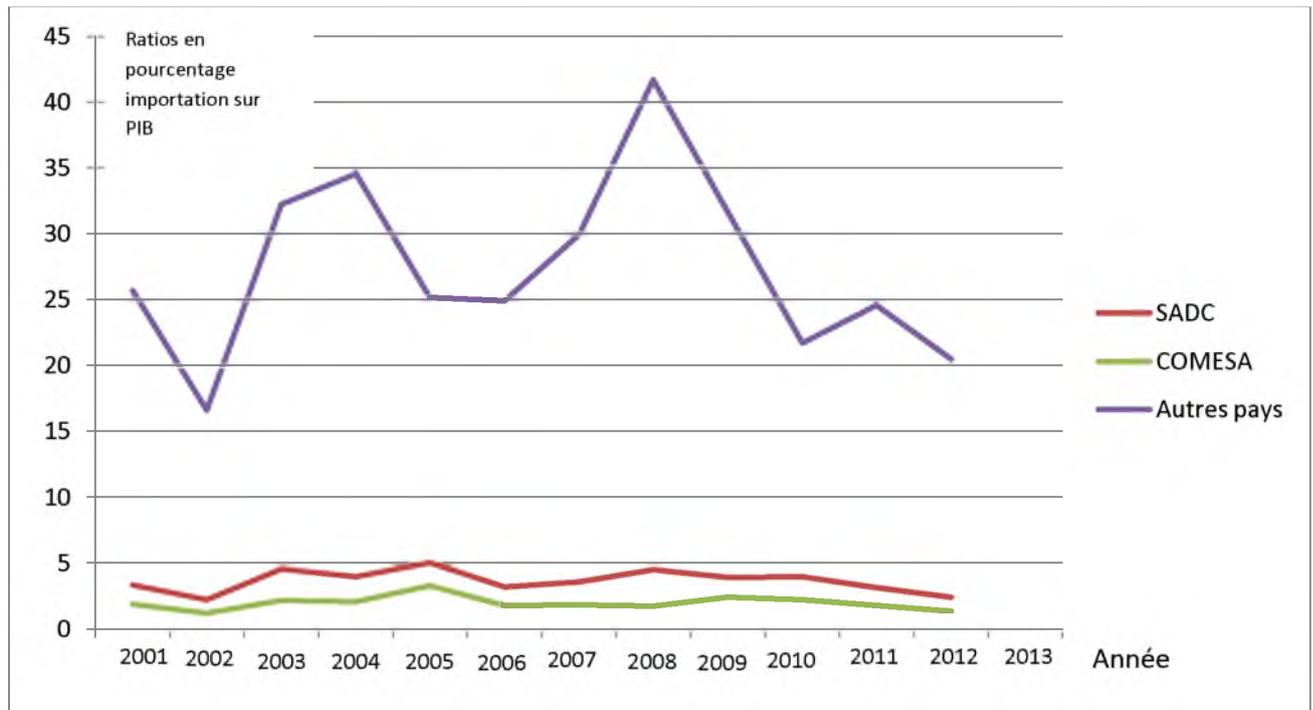
<sup>41</sup> Il y a « Création de commerce » lors que « la production des pays partenaires remplace la production nationale (par le moyen de l'importation), dont le coût est plus élevé ».

<sup>42</sup> Produit National Brute (PIB) en dollars au prix contant de 2005.

<sup>43</sup> Pour plus d'information sur les déformations (ou détournement de commerce) dans les flux des échanges commerciaux et les effets d'intégration régionale, le calcul de l'indice de propension commerciale est utile.

l'intégration ou pas. En d'autre terme, si en l'absence de l'intégration ces changements se seraient produits de toute façon.

Graphe 3 : L'évolution des ratios d'importations de Madagascar par rapport à son PIB.



## 2. L'hypothèse « d'anti-monde ».

L'hypothèse postule « la possibilité de mettre en œuvre des libéralisations sans discrimination<sup>44</sup> » des échanges d'un pays. Plusieurs méthodes peuvent être utilisées dans le cadre de cette hypothèse. Ici, l'analyse fait appel au « modèle de gravité » pour la représenter. Ce modèle présume « qu'en l'absence d'un AIR, le commerce des pays membres a la même relation au PIB, à la population, à la distance, etc., que le commerce normal des pays étudiés<sup>45</sup> ».

Adamson RASOLOFO et al. (2013), appliquaient ce modèle de gravité aux pays membres de la SADC et du COMESA utilisant les données 2004-2010 pour estimer théoriquement la potentialité commerciale de Madagascar aux seins des deux marchés régionaux (SADC et COMESA). Le modèle qu'ils estimaient comprend les variables suivants : le le Produit Interieur Brut des deux pays ( $PIB_i$  et  $PIB_j$ ), le nombre de la population du partenaire ( $POP_j$ ), la distance entre les capitales des deux pays ( $DIST_{ij}$ ), la différence du PIB par tête ( $DIFF_{ij}$ ), la qualité des infrastructures dans le pays exportateur ( $PHONE_i$ ), la valeur des Investissements Directs Etrangers reçus par le pays exportateur ( $IDE_i$ ), langue commune ( $MMLANGUE_{ij}$ ), existence de frontières entre i et j ( $FRONTIERE_{ij}$ ), appartenance

<sup>44</sup> Maurice SCHIFF .L. Alan WINTERS, op.cit., p44

<sup>45</sup> Ibid., p46. Remarque : ce modèle est influencé par le choix des pays, de la durée.

à un même groupe régionaux (SADC<sub>ij</sub> et/ou COMESA<sub>ij</sub>), impact de la colonisation sur le commerce bilatéral (COLONISATEUR<sub>j</sub>).

Ils ont estimé que près de 60% du commerce des pays membres de l'Afrique australe et orientale sont dictés par le modèle de gravité. En d'autre terme, 60% des échanges de Madagascar avec ces pays sont expliqués par le modèle. Cela dit que les échanges commerciaux de Madagascar avec les pays membres des ces deux communautés sont majoritairement dues aux créations de commerce estimé près de 60%, et donc près de 40% des détournements de commerce. Dans le tableau ci-dessous le résultat de cette estimation.

Tableau : Modèle de gravité appliqué aux pays de la SADC et du COMESA, utilisant les données 2004-2010

Equation de TOBIT			
Variabiles	Coefficient	T-statistique	Signification
C	-54.13279	-28.67154	*
LNPIBi	1.861315	19.83300	*
LNPIBj	0.360863	2.863550	*
LNPOPj	1.215478	9.288333	*
LNDISTij	-1.293384	-7.717266	*
LNIDEi	-0.511032	-6.184440	*
LNDIFFij	1.124161	9.527084	*
LNPHONEi	2.391184	14.27022	*
SADCij	1.914156	6.053091	*
COMESAij	1.476949	5.891398	*
MMLANGUEij	0.793958	4.279625	*
FRONTIEREij	1.672238	3.486995	*
COLONISATIONj	1.349880	1.700347	***
Pseudo R <sup>2</sup>	0,57		
Nombre d'observations	2211		
Nombre d'observations censuré	213		
Logarithme vraisemblance	-6311,426		

\* ; \*\* , \*\*\* indiquent la signification respectivement à 1%, 5% et 10%.

La variable dépendante est le logarithme des exportations bilatérales de chaque pays de la SADC et du COMESA avec le monde. Le i désigne l'exportateur (pays de la SADC et du COMESA) tandis que le j indique leur partenaire dans le monde.

Source : Cahier N°17 CREAM, 2013

## CONCLUSION

En guise de conclusion, les théories du commerce internationales (base théorique de la mondialisation de l'économie) soutiennent l'idée selon laquelle il est bénéfique pour les pays de libérer leurs marchés internes et de participer aux échanges commerciaux internationaux.

De son côté, les théories sur la globalisation financière laissent voir que les pays en développement sont largement lésés dans ce contexte et ne profitent qu'aux pays qui ont atteint un certain niveau de développement plus ou moins avancé (dans la plupart des cas ce sont les pays développés) et de tissu économique assez performant.

Pour les pays en développement et Madagascar en particulier, l'intégration régionale semble un moyen pour se passer des contraintes de ce contexte qui est celle de la mondialisation (Globalisation financière).

Pour Madagascar, ce dernier a donné un résultat fort décevant jusqu'à maintenant qui ont amené beaucoup de personnes à se poser la question si ça vaut la peine d'entrer dans ces blocs régionaux. Effectivement, les balances commerciales de Madagascar avec la SADC et le COMESA ont toujours été déficitaires à l'exception de 2002 avec le COMESA où le pays a fait un solde positif. Comparativement au COMESA, la SADC dépasse de tous côtés que se soit au niveau des importations que des exportations. Les déficits de la balance commerciale de Madagascar avec la SADC est beaucoup plus conséquent que celle avec le COMESA.

L'analyse a révélé cependant, en dépit de ces faits que, Madagascar dispose d'énormes avantages sur les deux blocs. L'étude de la potentialité commerciale de Madagascar sur les marchés régionaux effectués par les économistes de CREAM, selon l'évaluation théorique suivant le « modèle de gravité », montre que le pays détient 60% des possibilités d'échanger avec les régions. L'indice de complémentarité lui donne aussi assez de choix pour les destinations de ses exportations, et de même pour le choix de ses fournisseurs. En termes de compatibilité, ce sont les pays du COMESA qui détiennent le premier rang que ce soit les exportations ou les importations : six (6) pays du COMESA sont compatibles pour Madagascar au niveau de ces importations contre quatre (4) pour la SADC ; et dix (10) pays du COMESA sont compatibles aux exportations de Madagascar contre huit (8) pour la SADC. Cependant, en termes de poids économique et de pouvoir d'achat, ce sont les pays compatibles avec Madagascar du côté de la SADC qui détiennent le plus grand avantage comparé avec ceux du COMESA. En plus de ça, les parts de marché de Madagascar au niveau de ces deux blocs sont tous deux sous-exploitées : 20,4% pour la SADC et 22,6% pour le COMESA. De son côté, l'analyse des besoins en produits des deux CER révèle que ce sont les besoins au niveau des pays du COMESA qui sont les plus élevés s'élevant à plus de 8,171 milliards de dollars USD, et plus de 4,252 milliards de dollars USD pour la SADC. Tous ses besoins sont potentiellement susceptibles d'être satisfaits par Madagascar. Ici, c'est le COMESA qui est le mieux placé en termes de potentiels d'avantages de Madagascar.

La réponse à la question sur la possibilité de l'existence de « détournement de commerce » entre Madagascar et les deux régions est ambiguë. Si l'on interprète les résultats

de l'évaluation des potentiels d'échanges commerciaux entre Madagascar et les deux blocs du point de vue de pourcentage de création de commerce et de détournement, le résultat serait comme suit : 40% des importations de Madagascar avec les deux régions sont des détournements de commerce (60% de création de commerce). Pour atténuer les effets négatifs de ces détournements, Madagascar devrait appliquer une bonne politique économique (continue) qui incitera les investisseurs à venir au pays et inciter en même temps les entrepreneurs nationaux pour pouvoir profiter des énormes avantages aux seins des deux blocs. En faisant ainsi, Madagascar pourrait déclencher un effet d'entraînement qui part de ces atouts dans les produits d'origines végétales et animales. De ce point de vue, l'entrée de Madagascar dans ces deux groupes régionaux lui est favorable et s'avère même indispensable au processus de son développement.

La question qui se pose ici est alors, quelle type de politique économique Madagascar devrait-il mettre en place pour jouir pleinement des promesses que porte l'intégration régionale ?

## BIBLIOGRAPHIE

Adamson RASOLOFO et al., *EXPORTATIONS, CROISSANCE ECONOMIQUE ET INTEGRATION REGIONALE : Quels produits à exporter pour répondre aux potentialités commerciales de Madagascar sur les marchés régionaux ?*, CREAM, Antananarivo, 2013, page 14.

Alexis Direr, *Théorie du commerce international*, 2008, pp.8

Assemblée parlementaire de la francophonie : Région Afrique, *Bilan de l'Intégration Régionale*, XXI<sup>ème</sup> Assemblée régionale du 09-11 Mai 2013, p.7.

C.D. ECHAUDEMAISON, *DICTIONNAIRE D'ECONOMIE et de SCIENCES SOCIALES*, NATHAN, (1989) 1998 4<sup>ème</sup> Edition mise à jour, 480pag.

Commission de l'Union Africaine, *ETAT DE L'INTEGRATION EN AFRIQUE*, Commission de l'Union Africaine, 2011, pp.9-26, 64-98, 192-221

Djohary Andrianambinina, *Les prix nobel d'économie 1969-2012*, (source : Melchior), page 19

Friedrich-Ebert-Stiftung, *Guide facile Intégration Régionale*, Antananarivo, 2008, 36pages

Gérard CHAREAUX, Patrick JOFFRE, et al. *Les grands auteurs en économie*, GRANDS AUTEURS, EMS, Paris, 2000, pp.73-74.

Huwart, J.-Y. et L. Verdier (2012), *La mondialisation économique : Origines et conséquences*, Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE, pp43-44

Maurice DUROUSSET, *La mondialisation de l'économie*, édition Marketing, Grandes Ecoles Médicine, Paris, 1994, à la page introductif

Maurice SCHIFF. L. Alan WINTERS, *Intégration Régionale et Développement*, Economica, Paris, (2003) 2004, pp.5-6, 38

Mohamed BOUSSETTA, *Intégration régional Sud -Sud, libéralisation commerciale et Zone de Libre Echange Quadripartite : Fondements et enjeux*, OCDE, *L'enseignement supérieur à l'horizon 2030-Volume 2 : Mondialisation, La recherche et l'innovation dans l'enseignement*, OCDE, 2011, p.21

RAHELIZATOVO Noro, *Etude de la Compétitivité de Madagascar sur le Marché Régional de la SADC*, CREAM, Antananarivo, (2009) 2013, p.21

Réal Lavergne (dir), *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*, KARTHALA-CRDI, Paris, 1996, p.21

WEBOGRAPHIE :

[www.jourdan.ens.fr/~adirer/textes/TCI\\_direr](http://www.jourdan.ens.fr/~adirer/textes/TCI_direr) , 18/09/2013.

[www.ndlaprovidence.org](http://www.ndlaprovidence.org)

[www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-G/Globalisation-financiere.html](http://www.trader-finance.fr/lexique-finance/definition-lettre-G/Globalisation-financiere.html) , Le 10/03/14

[www.melchior.fr/Une-defintion-de-la-globalisa.3175.0.html](http://www.melchior.fr/Une-defintion-de-la-globalisa.3175.0.html)

[www.ndlaprovidence.org/html/spipbtsig/IMG/ppsx/La\\_globalisation\\_financiere\\_hugo\\_damin.ppsx](http://www.ndlaprovidence.org/html/spipbtsig/IMG/ppsx/La_globalisation_financiere_hugo_damin.ppsx)

[www.trader-finance.fr](http://www.trader-finance.fr)

[www.studyrama.com](http://www.studyrama.com), intitulé cours\_economie\_08, numero 25008, page 5

[www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Les\\_nouvelles\\_theories\\_du\\_CI](http://www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Les_nouvelles_theories_du_CI) , 11/02/2014,

## TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS

INTRODUCTION .....	1
PARTIE I : LA MONDIALISATION ET L'INTEGRATION REGIONALE .....	3
CHAPITRE I : LE PHENOMENE DE LA MONDIALISATION .....	4
Section I : La mondialisation de l'économie.....	4
1. La théorie traditionnelle du commerce international.....	5
2. Les nouvelles théories du commerce international .....	8
Section II- La globalisation financière.....	10
1. Définitions.....	10
2. Les acteurs .....	11
3. Les risques et les opportunités de la globalisation financière .....	12
4. La dynamique du développement des marchés financiers internationaux.....	13
CHAPITRE II- L'INTEGRATION REGIONAL.....	14
Section I : L'origine du concept « intégration régional » et son essence.....	14
1. Le régionalisme .....	14
2. Définition de d'intégration régionale .....	14
3. Les différentes formes d'intégration : .....	15
Section II : Les étapes de l'Intégration régional.....	16
1. L'intégration économique(Régionale) selon Bela Balassa.....	16
2. La forme classique de l'intégration régionale : .....	19
Section III : Les risques et opportunités que présentes l'IR.....	21
PARTIE II :LES REALITES SUR L'INTEGRATION REGIONALE : Cas de Madagascar dans le COMESA et la SADC.....	25
CHAPITRE III : GENERALITES SUR LE COMESA ET LA SADC.....	27
Section I : Généralités sur le Marché Commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique de l'Australe (COMESA) .....	27
Section II- Généralité sur la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) .....	28
CHAPITRE IV- L'ANALYSE COMPARATIVE DES ECHANGES COMMERCIAUX ENTRE MADAGASCAR ET LES DEUX BLOCS REGIONAUX.....	30
Section 1 : L'analyse des flux des échanges commerciaux avec les deux blocs : .....	30
Section II- Les tendances des exportations et les balances commerciales de Madagascar de 2001 à 2013 avec les deux(2) CER. ....	32

Section III- Evaluation théorique des opportunités de Madagascar sur les marchés de la SADC et du COMESA.....	34
CHAPITRE V : ANALYSE DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES ET IMPORTES PAR MADAGASCAR. ....	38
Section I : La potentialité d'effet d'entraînement de ses exportations. ....	38
Section II : Le point sur le détournement de commerce.....	39
1. Les ratios des importations totales des marchandises de Madagascar venant des deux blocs et du reste du monde par rapport à son PIB. ....	39
2. L'hypothèse « d'anti-monde ». ....	40
CONCLUSION .....	42
BIBLIOGRAPHIE	
WEBOGRAPHIE	

Nom : DAMIEN

Prénom :

Titre : ANALYSE COMPARATIVE DE L'INTEGRATION REGIONALE : Cas de Madagascar dans la SADC et le COMESA

Nombre de page : 43

Tableau : 03

Graphiques : 03

## RESUME

L'intégration régionale porte en son sein des promesses réalisables et concrètes. Mais, la réalisation de ces promesses est conditionnée par plusieurs facteurs comme la nécessité de disposer des structures et infrastructures adéquates.

Pour Madagascar, l'expérience de ces intégrations régionales (avec le COMESA et la SADC) laisse, à première vue, indésirée sa poursuite dans le temps. Car, jusqu'à présent, le pays n'a pas encore goûté aux fruits ou retombés positifs attendu de ces intégrations. De l'autre côté, ses balances commerciales sont déficitaires avec les deux blocs et certaines formes de ses tissus industriels risquent même de disparaître faute d'une politique économique adéquate et une forte entrée des produits venant des deux régions et du monde.

En dépit de ce que vit le pays et de ce qu'il a pu bénéficier en son sein, ses potentialités aux seins de ces deux blocs régionaux sont énormes et très prometteuses. Les trois premières évaluations théoriques des opportunités de Madagascar sur les marchés de la SADC et du COMESA effectuées par les deux économistes du CREAM, donnent beaucoup plus de poids à la SADC qu'au bloc COMESA. Mais la quatrième évaluation celle des besoins fait basculer la balance du côté du COMESA. Cela dit que la décision d'intégrer ces deux blocs régionaux n'est pas une mauvaise idée en soi. Mais ce qui manque ou fait défaut, ce sont les mesures d'accompagnements (politiques et économiques) qui auraient dû permettre au pays de jouir pleinement des opportunités présentes dans ces deux communautés des Etats.

Date de soutenance : le 02 Mai 2014.

Mots clés : Intégration régionale, mondialisation, importation et exportation

Encadreur : Monsieur ANDRIAMALALA Mamisoa Fredy (Maître de Conférence)

Adresse de l'auteur : Bloc commerciale N° 09 67ha Nord Ouest